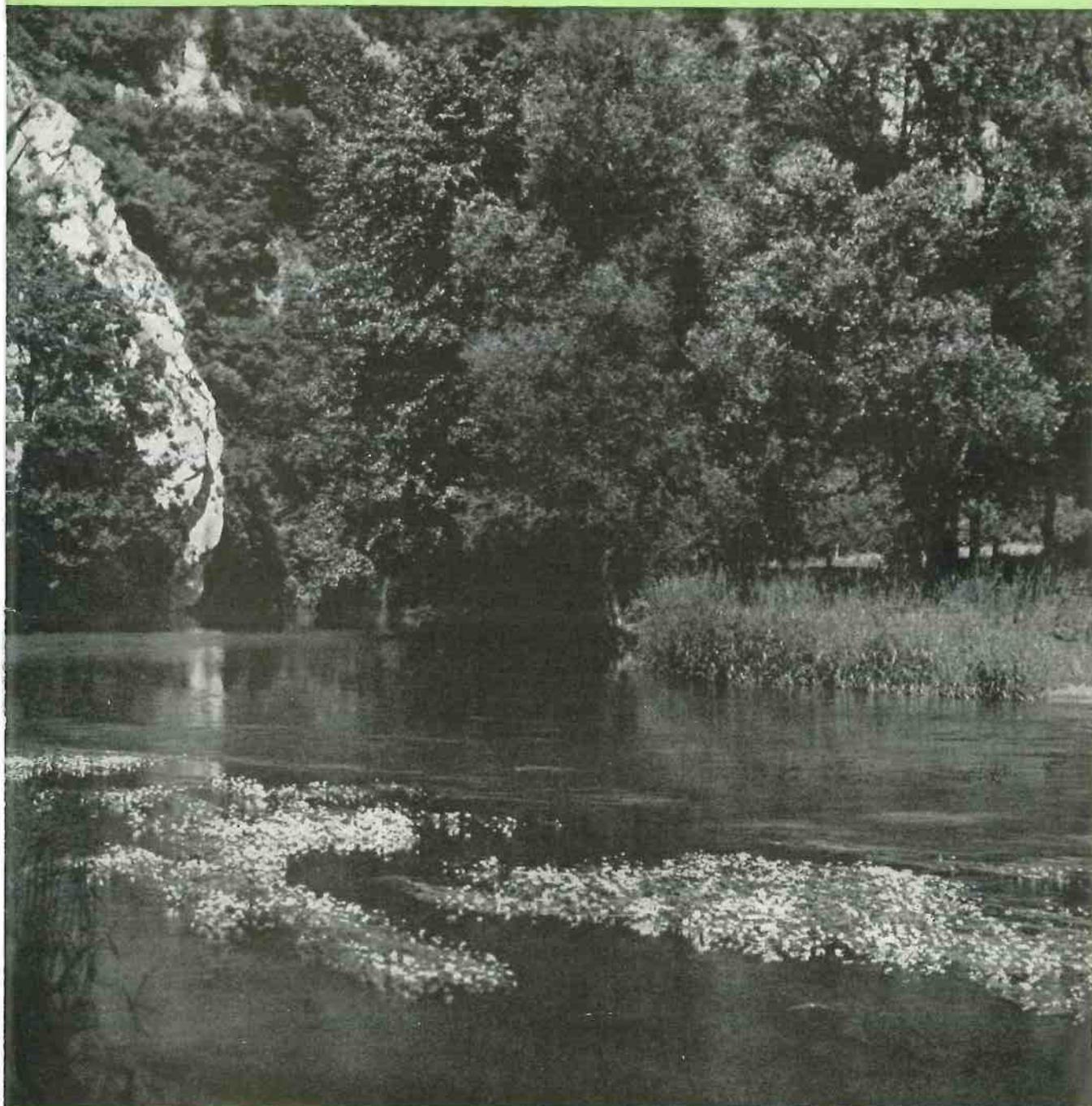




Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



*Si vous aimez la nature
ses merveilles
son calme reposant*

Des trains rapides et confortables partant des principaux centres du pays vous conduiront vers les plus belles régions touristiques des Ardennes.

●
**POUR EXCURSIONNER
SEUL, EN FAMILLE OU EN GROUPE**

Les chemins de fer vous offrent :
FACILITÉ, CONFORT, RÉGULARITÉ
BON MARCHÉ.

●
Pour toutes vos excursions (écoles, sociétés, etc.)

adressez-vous aux bureaux de tourisme de la S. N. C. B. :

Sur simple demande faite par communication téléphonique ou par carte, un délégué vous rendra visite et réglera au mieux avec vous le déplacement projeté (réservation gratuite des places dans les trains, billets délivrés à l'avance, etc.)

●

ANVERS CENTRAL	tél. 258.39,	poste 54	Hall de la Gare d'Anvers Central.
BRUXELLES NORD	tél. 17.01.12,	poste 281	Rue du Progrès.
CHARLEROI	tél. 144.50,	poste 209	Hôtel des Chemins de Fer, Quai de la Gare, 1.
GAND	tél. 599.26,	poste 120	Flandria Palace, Place Marie-Henriette, 2.
HASSELT	tél. 13.47,	poste 92	Station de Hasselt.
LIEGE	tél. 184.23,	poste 5155	Place de Bronckart, 26.
MONS	tél. 359.07,	poste 55	Devant la station de Mons.
NAMUR	tél. 237.01,	poste 362	Bureaux de l'Exploitation, Boulevard Emile Mélot.



Ardenne et Gaume

notre activité

Le Parc National de POILVACHE

« UN PARC NATIONAL a pour but de garder, pour le bénéfice de notre génération et des générations futures, des régions intéressantes aux points de vue scientifique et spectaculaire ; celles-ci doivent être considérées comme des sanctuaires où plantes, animaux et sols sont préservés dans des conditions aussi primitives que possible ». R. BOUILLENNE, *Le futur Parc National des Hautes Fagnes*, « Hautes Fagnes », 1938.

« UNE RÉSERVE SCIENTIFIQUE est une aire dans laquelle tout acte tendant à produire des perturbations à la faune, à la flore et au sol est interdit et dans laquelle il est défendu de circuler sans autorisation spéciale. Elle est destinée aux recherches scientifiques. » (Congrès de Londres, 1933.)

Les voyageurs connaissent cette prestigieuse muraille des rochers de Champalle, qui dominent la station d'Yvoir et se prolongent, parallèlement à la Meuse, tel un rempart infranchissable. La roche calcaire y apparaît, en larges surfaces dénudées et nulle part le gris-bleu de la pierre n'a cette douceur de pastel ; nulle part, la végétation n'est aussi variée, avec une gamme de verts nuancés en été, et de tons fauves en automne.

On se sent en présence d'un de ces rares lambeaux de notre sol natal, resté à l'abri de la main de l'homme, où la flore originelle a pu survivre intacte.

La longue falaise s'écarte de la Meuse, s'abaisse et se couvre d'épaisses frondaisons. Mais la falaise reprend, se rapproche du fleuve et forme un promontoire massif et escarpé, où l'on retrouve le même calcaire. C'est la montagne de Poilvache, couronnée par les courtines de la vieille forteresse des comtes de Namur.

La végétation, dans les rochers, est la même

qu'à Champalle ; le même calcaire réapparaît, mais plissé de façon remarquable. Ici aussi, la nature a gardé ses droits.

Si l'on gravit la pente, à travers bois, on atteint les vastes ruines, encore imposantes, de la vieille place forte, dont l'histoire fut mouvementée. En 1914, les vénérables murailles de Poilvache furent encore bombardées — le croirait-on ? — lorsque les armées alliées visèrent le pont de la Meuse ; quelques bombes s'égarèrent sur la montagne et l'une fit une brèche énorme dans les courtines.

Des murs du château, on découvre des vues splendides sur les vallées de la Meuse et de la Moline, sur Bouvignes et l'abbaye de Maredsous.

M. de Lhoneux, bourgmestre d'Yvoir, propriétaire des bois, des rochers et des ruines de Poilvache, a le mérite d'avoir conservé cet ensemble dans son intégrité. Il est légitime de croire que, tel qu'il est aujourd'hui, le cap rocheux de Poilvache, avec ses flancs couverts de forêt, est ce qu'il fut il y a quelques siècles.

M. de Lhoneux a bien voulu confier à *Ardenne et Gaume* la gestion de cet ensemble magnifique, afin que nous y appliquions le régime des parcs nationaux. Nous comptons donc y prendre diverses mesures afin de protéger la flore et la faune et aussi afin de maintenir les ruines dans leur état actuel.

Situé près de la halte de Houx et à 2 km d'Yvoir, le nouveau *Parc National de Poilvache* constituera, dès le printemps prochain, un but d'excursion plein d'intérêt. Les visiteurs seront guidés par nos soins.

LA DISPARITION DE LA VIE SAUVAGE EN AFRIQUE

Les résultats d'un travail de boucher sur le gibier africain.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'un article de M. VESEY-FITZGERALD publié dans le grand journal anglais *The Field* et repris par le Bulletin du Saint Hubert Club de Belgique, de juin 1946.

Le Gouvernement britannique a autorisé la destruction des animaux susceptibles de faciliter la diffusion de la mouche tsé-tsé. De gigantesques destructions de gibiers s'en suivirent sans que les mouches tsé-tsé diminuent, donc sans résultat. Les considérations suivantes s'appliquent aussi au Congo Belge.

N. V. van Straelen, dans un article très fouillé de la *Revue Coloniale Belge*, en relate tout l'histoire et prend nettement position.

Les récentes et grosses destructions d'animaux sauvages dans ces territoires africains qui, sous une forme ou une autre, sont sous l'obédience de la Couronne d'Angleterre, au cours de ce que l'on a appelé « la campagne de la mouche Tsé-tsé », ont ému les naturalistes et les amis des animaux dans le monde entier.

Et cependant, on ne se rend certainement pas compte de l'extension qu'ont prise ces abatages, car les Pouvoirs responsables ne sont guère disposés à publier des chiffres et les journaux africains qui, pour la plupart, ont vigoureusement protesté, ne jouissent pas d'une grande diffusion hors de leurs districts respectifs.

Voici les chiffres officiels des abatages de gibier dans la Rhodésie Méridionale pendant la campagne de la Tsé-tsé au cours de la période de 1924 à 1945 inclus.

	1924-1944	1945	Total
Elephant	29	12	41
Rhinocéros	219	25	244
Hippopotame	5	—	5
Girafe	3	—	3
Buffle	1.646	465	2.111
Zèbre	5.276	381	5.657
Antilope Eland	6.532	342	6.874
id. Kudu	36.596	3.551	40.147
id. Rouan	2.703	159	2.862
id. Sable	23.196	940	24.136
id. Hartebeeste	288	89	377
id. Wildebeest (Gnu).	34	5	39
id. Waterbuck	8.691	498	9.189
id. Tsessebee	1.492	59	1.551
id. Rielbuck	9.059	761	10.772
id. Impala	10.380	1.595	11.975
id. Bushbuck	14.799	1.888	16.687
id. Duiker	79.216	7.518	86.734
id. Steinbuck	3.523	165	3.688
id. Steinbuck de Sharpe.	23.551	3.177	28.728
id. Klipspringer	9.728	912	10.640
Oribi	2.368	187	2.555
Wartbog	22.430	2.736	25.165
Bush-pig	8.003	506	8.509
Lion	76	2	78
Léopard	242	20	262
Cheetah	23	1	24
Hyène	56	17	73
Suni de Livingstone	70	40	110
Chat sauvage ou de brousse	1.554	—	1.554

Chacal	785	—	785
Lynx(?)	18	—	18
Babouin	16.918	2.029	18.947
Singe	2.270	—	2.270
Chien sauvage	151	6	157
Fourmilier(?)	30	—	30
Blaireau(?)	97	—	97
Crocodile	45	—	45
Lièvre	159	—	159
Porc-épic	93	—	93
Loutre	14	—	14
Autruche	6	—	6
Python	17	—	17
Non classés	141	—	141

293.432 28.086 321.518

Ces chiffres officiels sont ceux que donna l'Honorable F. E. Harris (Ministre de l'Agriculture et Territoires) au cours de l'Assemblée législative à Salisbury, le 23 janvier 1946.

On se rendra compte que si élevés qu'ils soient, ils ne comprennent pas le gibier tiré mais non capturé. Ce sont donc très certainement des chiffres minima.

Tels qu'ils sont, ils sont déjà assez mauvais et il faut se rappeler que cet abatage n'est pas limité à la Rhodésie Méridionale : il s'étend plus ou moins sur toute l'Afrique Orientale, partout où il y a du gibier hors des Réserves et s'étend également certainement sur tous les districts où se trouve la mouche Tsé-tsé. Il faut remarquer que quoique quinze espèces animales de moins furent pourchassées en 1945, le taux de l'abatage dans la Rhodésie du Sud doubla environ cette année, comparé à ce qui s'était passé au cours des vingt années précédentes.

Du point de vue du gibier, tout ceci serait déjà assez mauvais même si la contamination de la Tsé-tsé diminuait, mais, dans ce cas, ce serait excusable. Mais ces abatages se sont continués pendant vingt-et-un ans à un taux très élevé, grandissant même, et l'on n'a aucune preuve concrète que la Tsé-tsé, en fait, disparaisse.

Et cela, certainement, ne peut que signifier que toute la réglementation est mauvaise et inutile. La liste étonnante d'animaux abattus donne un fort argument en faveur de l'inutilité de cette réglementation. Si la Tsé-tsé est réellement un insecte avec de tels goûts universels, alors la disparition finale de tout le gibier africain ne le gênera en aucune façon : un insecte qui peut s'adapter au babouin comme à l'antilope Kudu n'aura guère de difficultés à s'adapter à l'homme et à ses animaux domestiques.

Mais si la Tsé-tsé ne disparaît pas, le gibier, lui, disparaît. On peut croire qu'il y a tant d'animaux en Afrique que même ces gros abatages n'occasionnent pas de différence notable. J'ai entendu, en effet, émettre cette opinion. Mais ce n'est pas le cas : Aujourd'hui, le gros gibier africain est un restant de ce qu'il était autrefois.

La vérité est que la vie sauvage animale, en particulier les grandes formes de la vie sauvage luttent dans une bataille perdue dans le monde entier. Certaines ont déjà perdu la bataille et ont disparu pour toujours. Et l'ennemi, c'est l'homme.

On croirait encore que le nombre est une protection contre l'extinction. Mais il y a cent ans,

Le Pigeon Migrateur existait en centaines de millions : toute idée de disparition semblait exclue ; et cependant en 1905, il n'y avait plus que cinq Pigeons Migrateurs, tous les cinq nés en captivité. Le dernier mourut en 1912 dans le Jardin Zoologique de Cleveland. Le Pigeon Migrateur n'existe plus.

L'Afrique a également son record d'extermination. En moins de soixante ans a disparu le Quagga qui, au début du XIX^e siècle, parcourait par centaines de mille les plaines de l'Afrique Australe. En 1860, il n'y en avait plus : on croit que le dernier a été tué près d'Aberdeen, dans la Colonie du Cap, en 1858. Les deux derniers exemplaires vivants en Europe moururent dans les Zoos européens en 1872 et 1875.

Le XIX^e siècle a encore vu l'extermination de deux autres espèces africaines, autrefois présentes en quantités innombrables : le Blaubbok et l'espèce typique du Zèbre de Burchell. Et à cette liste ajoutons encore le Gnou à queue blanche, qui n'existe plus que dans les Zoos et certains parcs privés.

L'abondance n'est pas une protection. Le principe est bien simple : si le taux de la destruction est plus élevé que le taux auquel l'espèce peut remplir les vides par la reproduction, l'espèce est condamnée à mort.

Il y a encore un autre principe : si le nombre total des représentants d'une espèce tombe en dessous d'une certaine limite, cette espèce, à moins d'être spécialement protégée, s'éteindra certainement.

Il ne faudrait pas croire que je suppose que l'Antilope Kudu ou le Céphalobe, par exemple, soient aujourd'hui en voie de disparition : heureusement, il y a actuellement des Réserves et des Parcs Nationaux qui peuvent, au moins, reporter à plus tard cette disparition.

Je ne prétends pas qu'il y ait pour ces espèces danger immédiat d'extinction, mais il y a tout de même certaines de ces espèces qui sont à la limite et qui existent actuellement à l'état sauvage uniquement parce qu'elles sont rigoureusement protégées ; le Zèbre des montagnes, le Rhinocéros blanc et le Gorille des montagnes en sont de bons exemples. Mais j'estime que ces fantastiques abatages ne peuvent continuer.

C'est un fait que, quoiqu'il existe encore de grandes quantités de ces animaux en Afrique, le gibier a entièrement disparu de contrées où il était abondant encore récemment, moins d'une vingtaine d'années. Sur de larges espaces, le gibier a disparu et sur de plus larges espaces, il disparaît rapidement.

Nous pouvons avantageusement relire l'histoire du Transvaal. Autrefois, c'était un paradis pour le gibier ; en 1912, le lion a presque disparu, la hyène s'était éteinte ; le rhinocéros avait disparu

et il en était de même de l'antilope élan, de la girafe, de l'éléphant et du buffle ; le bontebok, le hartebeest rouge, l'oribi, le zèbre des montagnes, le grysbok, tous sont aussi rares que s'ils avaient disparu et tous, il y a quelques années, se comptaient encore en grand nombre.

Il en est de même dans d'autres parties de l'Afrique.

Il y a naturellement beaucoup de raisons pour lesquelles les espèces disparaissent ou deviennent rares. Parfois, elles sont curieuses : le Chevreuil du Père David, une fort belle espèce d'origine inconnue, n'existe plus que dans les Zoos anglais de Woburn et de Whipsnade. Autrefois, il était abondant ; il survécut seulement dans les parcs impériaux de Pékin et ce sont des politiciens qui l'ont tué lors d'une révolution politique en Chine. Quelques restants furent sauvés par la prévoyance de feu le Duc de Bedford.

Je me suis laissé raconter que le rhinocéros africain est pourchassé parce que sa corne, réduite en poudre, fait en Chine l'objet d'un commerce actif qui rapporte gros : c'est un aphrodisiaque rare et recherché.

D'autres grands et efficaces moyens de destruction sont peu remarquables et reconnus par le commun des hommes.

La construction de routes et de voies ferrées, l'assèchement des marais, etc., jouent un grand rôle dans l'élimination de la vie animale. C'est ce que l'on voit dans tous les pays civilisés actuellement. Mais les éternels moyens de destruction sont les armes à feu des sportsmen, des indigènes (en Rhodésie du Sud, les destructions sont presque toutes faites par des indigènes) et par les intéressés au commerce de viande, de peaux, de fourrures et de plumes.

L'augmentation de la rapidité des transports a fort augmenté le danger des armes modernes, surtout en ce qui concerne le gros gibier du monde entier. Le sportsman est actuellement l'ennemi le moins dangereux du gros gibier car, dans les districts à gibier, il est sévèrement contrôlé. Mais le commerce est difficilement contrôlable et l'on ne peut pas surveiller continuellement les indigènes.

Ces indigènes vivent du commerce de la viande et du cuir ; ils n'iront pas chasser là où il n'y a pas de gibier. Ils vont là où se trouve le gros gibier, en gens sensés qu'ils sont.

Enfin, la dernière excuse que l'on peut donner c'est la Tsé-tsé. Mais jamais on ne nous donne des chiffres sur l'effet produit sur la Tsé-tsé. Comme je l'ai déjà dit, l'extension des abatages donne la mesure des pauvres résultats obtenus. Le gibier en souffre, mais la mouche évidemment pas.

N'est-il pas temps — et même grand temps — d'essayer autre chose ?

Brian VESEY-FITZGERALD.

Restaurant et Rôtisserie Anspach

18-24, rue Jules Van Praet

BRUXELLES-Bourse Tél. 11.55.73

Prix fixe et à la carte

Spécialité de vin de Moselle



— Salles pour sociétés —
Tout confort - Bon accueil
— — Prix modérés — —

Edouard de PIERPONT

Notre association vient de perdre l'un de ses collaborateurs les plus éminents, les plus dévoués, les plus précieux : Edouard de PIERPONT de RIVIERE, Administrateur-Directeur de la S. A. des Grottes de Han, Membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites, Président de la Société archéologique de Namur, Président du Comité de Gestion du Musée Royal d'Histoire naturelle. Il était membre-fondateur d'ARDENNE ET GAUME, membre de notre Conseil d'Administration et de notre Comité de Direction.

Le 13 février 1888, E. de Pierpont relatait dans le journal « L'Ami de l'Ordre » le résultat de ses fouilles dans une villa romaine, qu'il avait découverte à Maillen. Il était âgé de dix-sept ans. Il trouva peu de temps après des silex minuscules, témoins d'une ancienne industrie, passée inaperçue jusque-là. Ses trouvailles, ses études, sa collaboration au levé géologique du pays révélèrent un chercheur érudit. Il devint secrétaire de la Société archéologique de Namur, puis président (1907).

Il rendit d'éclatants services à la région namuroise et mosane, par ses interventions constantes en faveur de sites précieux ; si les vallées de la Meuse et de la Lesse ont conservé tant de charme, on le lui doit en grande partie.

Sous son impulsion, la Société des Grottes de Han fit des acquisitions nombreuses, afin de conserver à la vallée de la Lesse sa sauvagerie. Si les touristes découvrent aujourd'hui, du sommet des rochers de Faule, une vision saisissante de montagnes sauvages et de forêts ardennaises, c'est à E. de Pierpont qu'ils le doivent.

Un jour, l'admirable cap rocheux des Rochers de

Frènes, à Lustin, fut livré à l'exploitation ; les ouvriers carriers avaient foré les premiers trous de mine, quand un miracle sauva cette falaise magnifique, parure de toute la région. Ce miracle est dû à E. de Pierpont, qui acheta les rochers et les sauva de la destruction. Notre association se propose d'apposer aux Rochers de Frènes une plaque rappelant cette intervention, estimant qu'E. de Pierpont a donné un exemple digne d'être retenu et suivi.

En 1939, E. de Pierpont publia, en collaboration avec M. le Professeur Kaisin, un mémoire sur la Formation des Grottes, qui fait autorité.

En septembre 1944, lors du recul allemand, E. de Pierpont assista, impuissant, à l'incendie de sa demeure, le château de Rivière ; toute sa riche bibliothèque fut anéantie. Ses derniers jours furent attristés par ce désastre. « On le vit se raidir dans l'adversité, écrit l'un de ses collaborateurs, M. F. Courtoy, conservateur du Musée archéologique de Namur, s'efforçant de reconstruire sa documentation. Inconfortablement installé à Rivière, en face des ruines tragiques du château, il vit venir la fin avec courage. Son dernier acte fut la donation au Musée archéologique de Namur de ses admirables collections de préhistoire et ses trouvailles de la grotte de Han. »

Le 1^{er} octobre dernier, notre Conseil d'Administration s'est réuni. Un de ses membres les plus assidus manquait : notre Président, devant les assistants debout, évoqua le disparu, son enthousiasme, son dévouement, son œuvre, ses réalisations, tout ce qui fit de lui un bon et grand Citoyen.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

La Vie d'Ardenne & Gaume

Gestion de nos Réserves.

Notre Conseil d'administration a désigné M. Paul DEUSE, Assistant à l'Université de Liège, en qualité d'Inspecteur des Réserves de notre association. Sa mission consiste à inspecter régulièrement nos réserves et parcs nationaux, afin d'en assumer la gestion scientifique, en étroite collaboration avec les Conservateurs.

Revue n° 1.

Le cliché de couverture de notre premier numéro représente une vue du Parc National des ROCHES NOIRES à Comblain-au-Pont.

La photo nous a été gracieusement prêtée par la maison LUMA à Aywaille.

Hêtre à Moulin-du-Ruy.

Çà et là, dans notre Ardenne, subsiste un arbre vénérable que la hache a épargné et dont la silhouette, haute et large, se dresse soit à une croisée de chemins, soit dans la forêt. Le hêtre de Moulin-du-Ruy est de ceux qui frappent le passant par sa beauté. Il a été question de l'abattre ; nous sommes intervenus et M. le bourgmestre de La Gleize nous a rassurés sur le sort de ce bel arbre.

Le Rocheux, à Theux.

Le terrain du Rocheux, à Onex-Theux, présente un entassement de gangue et de minerais de rebut de zinc, de plomb et de fer. On y trouve la flore

très spéciale des terrains calaminaires. L'excellente association *Les Naturalistes verviétois* s'intéresse à cette station et elle a demandé à la commune de réserver ce terrain. Nous nous sommes fait un devoir d'appuyer cette requête et nous avons été heureux d'apprendre que les *Naturalistes verviétois* ont obtenu satisfaction.

Parc National de Furfooz.

Notre association, à la demande de la commune de Furfooz, a assumé l'organisation des visites, pendant la saison 1946, en attendant que le statut de Parc national puisse être mis en œuvre. Un petit musée sera installé à l'entrée et il permettra aux visiteurs de se rendre compte clairement, avant la visite, par des maquettes en relief et des plans, de l'ensemble du site et des phénomènes. Cette documentation sera précieuse pour tous les visiteurs et spécialement pour les élèves des écoles.

Malgré le caractère improvisé de cette organisation, nous avons reçu cette année 3000 visiteurs. En mai et juin, nous avons piloté une trentaine de groupes scolaires, soit environ 600 écoliers. De nombreux visiteurs nous ont remerciés de l'accueil que leur a réservé notre délégué à Furfooz, M. Noorbergen.

Nous avons eu l'honneur de recevoir, à trois reprises, un groupe d'étudiants de l'Université d'Utrecht, sous la conduite de M^{lle} J. Hol, professeur ; leur but était d'étudier les phénomènes spéléologiques.

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

581, BOULEVARD DE SMET DE NAEYER, BRUXELLES II

SOMMAIRE

	Pages
1. <i>Le Parc National de Furfooz</i> , par M. COSYN	1
2. <i>Quelques aspects phytogéographiques de l'Uele</i> , par J. MOUREAU	8
3. <i>La Réserve Scientifique de Presseux</i> , par C. VERLINDEN	14
4. <i>L'Ardenne meurtrie : Houffalize</i> , par M. COSYN	17
5. <i>Vieilles maisons d'Ardenne</i>	19

LE PARC NATIONAL DE FURFOOZ

Le cliché de la couverture représente un aspect de la Lesse à Furfooz.

Photo G. Matagne.

Les Rochers de Furfooz se dressent sur la rive verdoyante de la Lesse, en une haute falaise, découpée en massifs abrupts et dénudés. La végétation couvre les pentes d'éboulis, accumulés à la base de la muraille, s'insinue dans les fissures, s'accroche dans les moindres cavités et parvient au sommet par quelques anfractuosités. On ne saurait imaginer un rempart plus déchiqueté, évoquant de façon plus éloquente l'érosion subie au gré des siècles. La Lesse s'enfonçant peu à peu dans sa vallée actuelle, a usé ces escarpements ; elle a arraché des bancs entiers, rongé leur base, érodant ensuite patiemment les blocs effondrés. Les eaux de ruissellement ont, à leur tour, modelé cette surface vive et leur action se poursuit inlassablement.

Mais le travail de destruction s'est exercé aussi au cœur du massif : la roche est ici du calcaire et des galeries souterraines se sont formées, sous l'action corrosive de l'eau. Les ruis-

seaux d'une époque reculée, coulant à de hauts niveaux, s'engouffraient dans des grottes ; aujourd'hui, les vallées se sont approfondies et ces cavernes devenues sèches s'ouvrent un peu partout sur les pentes, tels des antres mystérieux et abandonnés.

L'archéologie a révélé que ces escarpements déserts connurent jadis la vie : des hommes de la race dite de Cro-Magnon habitèrent dans ces cavernes, à l'époque paléolithique. Plus tard, les Néolithiques, plus évolués, mieux armés, habitèrent sur le plateau et vinrent enfouir leurs morts dans ces cavités. Des centaines d'objets et d'armes, des restes de repas furent exhumés dans ces misérables repaires ; on y a trouvé aussi des dessins gravés, premiers balbutiements de l'art humain. Ces pentes désolées connurent donc des habitations à une époque où l'homme, ignorant l'usage des métaux, mal armé, était dominé encore par les forces de la nature.

L'imagination, à la lumière de ces découvertes, s'efforce de repeupler ces étranges rochers de Furfooz. Mais rien ne permet d'évoquer les images exactes de temps aussi reculés, d'hommes aussi lointains de nous. Le silence pèse à jamais sur cette ruine naturelle, animée par d'énigmatiques souvenirs humains.



Photo G. Matagne.

Le Parc National de Furfooz : aspect général.

LES CAVERNES

Les cavernes de Furfooz sont nombreuses :

1° *Le Trou de la Gatte d'Or*. On n'y a presque rien trouvé en fait d'objets préhistoriques. Une légende s'y rapporte, suivant laquelle un trésor y aurait été enfoui ;

2° *Le Trou du Crâne*, fouillé en 1900, est à 17 m au-dessus de la Lesse. Il comprend deux cavités successives, deux petites salles situées l'une derrière l'autre. La première des deux est éclairée par deux ouvertures séparées par un pilier naturel. Des ossements humains y ont été découverts ; ce fut vraisemblablement un osuaire néolithique ;

3° *Le Trou du Frontal* est célèbre par les découvertes qui y furent faites par Ed. Dupont de 1866 à 1868. Le premier ossement extrait de cette caverne fut un os frontal ; d'où le nom donné à la cavité. On y trouva des ossements appartenant à 16 individus présentant à la fois des caractères de l'homme du paléolithique supérieur (race de Cro-Magnon) et de l'homme néolithique. On se trouve donc en présence d'un mélange de la race ancienne et de la race nouvelle. On appelle cette race intermédiaire la *race de Furfooz*.

On découvrit, en outre, des vestiges démon-

trant que la caverne fut habitée à l'âge du renne (paléolithique supérieur). Avant la race intermédiaire dite de Furfooz, il y eut donc ici un habitat de la race apparentée à celle de Cro-Magnon. Cette caverne du Frontal est célèbre parmi les archéologues, vu l'importance des découvertes qui y furent faites ;

4° *Le Trou de la Mâchoire*, situé tout près du précédent, fut découvert en 1902. On y trouva d'abord une mâchoire humaine ; d'où le nom donné à la caverne. On y trouva ensuite, sous une couche de limon demeurée intacte, un squelette d'adulte, les tibias repliés sur les fémurs. Les os se trouvaient encore en connexion anatomique. Un lit de pierres était disposé au-dessus du corps. Quatre autres squelettes furent encore découverts, mais ils avaient été repoussés vers le fond de la caverne, pour faire place au dernier venu. On découvrit aussi des silex taillés.

Il s'agissait d'une sépulture néolithique inviolée ; l'étude des ossements révéla qu'il s'agissait d'une race mélangée, avec à la fois des caractères de la race de Cro-Magnon (paléolithique supérieur) et de la race néolithique ;

5° *Le Trou des Nutons*, vu de l'extérieur, se présente de façon charmante, joliment encadré

par la végétation. C'est une grotte spacieuse et assez haute. On observe à l'intérieur une argile rougeâtre. Cette coloration fut observée dans diverses grottes et on l'attribua jadis à un apport d'origine hydro-thermal. Mais il semble établi que c'est de l'argile colorée, provenant de la désagrégation du calcaire.

Le Trou des Nutons, situé à 30 m au-dessus de la Lesse, a révélé des traces de l'homme de l'âge du renne (âge paléolithique supérieur). On y trouva des silex taillés, des foyers, des traces de repas (ossements d'animaux appartenant à la faune de l'âge du renne), etc. Le Trou des Nutons est, avec le Trou du Frontal, le Trou de Chaleux, le Trou du Renard et le Trou Magrite (Pont-à-Lesse), l'une des rares habitations connues de l'âge du renne (paléolithique supérieur), donc de la race de Cro-Magnon ;

6° *L'Abri de la Pêcherie*, en amont des rochers de Furfooz, comprend une terrasse, située à 4 m au-dessus de la Lesse. On a pensé que l'endroit avait dû être favorable à la pêche ; d'où le nom. On trouva dans la terrasse, quatre couches superposées. Les trois couches supérieures ont donné des vestiges de l'époque romaine. La couche inférieure, à 2,50 m de profondeur, a donné des silex taillés, les restes d'un foyer et quelques objets ; ces vestiges remontent à l'âge néolithique ;

7° *L'Abri de l'Ossuaire* n'est pas situé dans les rochers de Furfooz proprement dits. Il

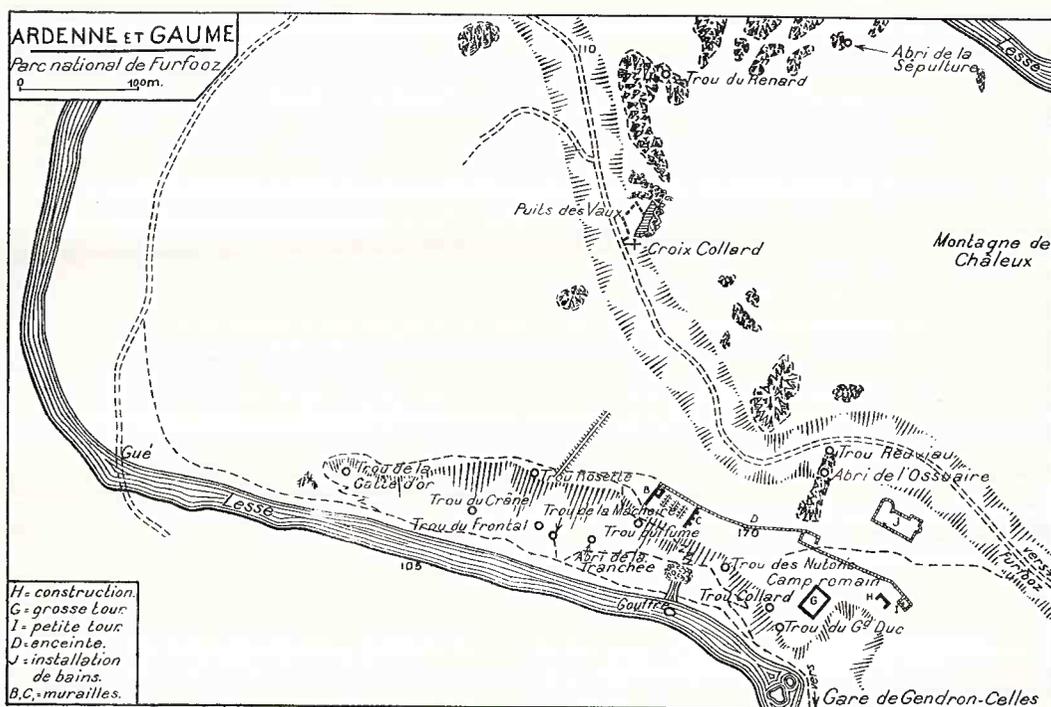
s'ouvre, au-dessus du Trou Reuviau, dans le ravin où est situé le Puits des Vaux. Il est à 47 m au-dessus du niveau de la Lesse. On y trouva les ossements de 5 ou 6 individus ; ces ossements provenaient peut-être d'une autre caverne que l'on aura rendue libre pour une autre sépulture. Il s'agit, en tout cas, d'une sépulture néolithique. Une couche de pierres recouvrait les ossements ;

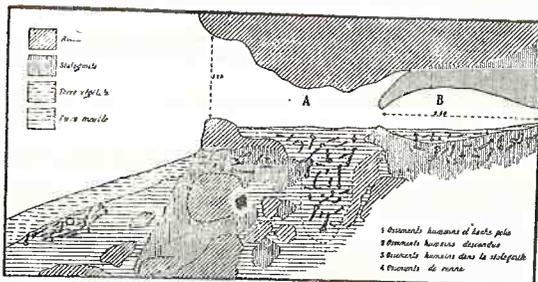
8° *Le Trou Rosette* était également un ossuaire néolithique ; des ossements humains y ont été découverts.

On a observé que les silex de l'âge néolithique provenaient de gisements situés en Champagne ; des échanges commerciaux existaient donc à cette époque ;

9° *Abri de la Tranchée*. — Cet abri sous roche, situé à la base d'un escarpement calcaire, est à 30 m au-dessus de la Lesse. Il est situé en amont du Trou du Frontal. Les fouilles y ont révélé la présence de paquets d'ossements, qui permettent de croire qu'il s'agit d'un ossuaire néolithique ;

10° *Le Trou qui fume* est un abîme étroit, s'ouvrant au haut de la falaise. Pendant les chaleurs, ce gouffre aspire l'air avec force. En hiver, c'est le contraire qui se produit. Pendant les gelées, la vapeur d'eau sortant de l'abîme forme un nuage, qui a parfois fait croire aux habitants qu'un feu était allumé sur le plateau. Cela prouve que l'abîme est en connexion avec des masses d'eau souterraines, dont la tempéra-





Coupe du Trou du Crâne (d'après VAN DEN BROECK, MARTEL et RAHIR).

ture ne subit pas les mêmes variations que l'air atmosphérique, au cours des saisons. On suppose que l'abîme est en relation avec le cours souterrain de la Lesse ;

11° Le Trou du Grand-Duc est un vestige de galerie souterraine ; il semble que ce soit une ancienne résurgence.

FORMATION DES GROTTES DE FURFOOZ

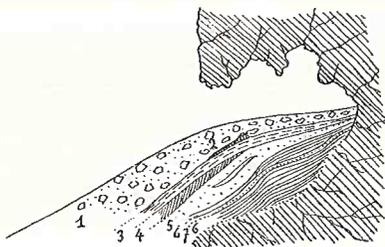
Les cavernes de Furfooz furent étudiées et fouillées une première fois vers 1865 par le géologue Ed. Dupont. L'importance de ses découvertes fut grande et elles donnèrent lieu à de nombreuses études et mises au point. Les fouilles furent reprises et complétées par Ed. Rahir, chef du Service des Fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire (1900-1902) et les études spéléologiques furent reprises par le géologue E. Van den Broeck, en collaboration avec E. A. Martel et E. Rahir.

Ed. Dupont releva notamment la coupe du Trou des Nutons, que nous reproduisons. On y observe deux faits contradictoires :

1° L'allure des dépôts n'est pas normale, si l'on suppose qu'ils ont été apportés par des inondations (les couches seraient horizontales). Ces couches révèlent, au contraire, que la matière limoneuse a « coulé » de l'intérieur vers l'extérieur ;

2° La cavité est représentée comme étant close du côté de la montagne.

Or, certains travaux de déblais ont permis

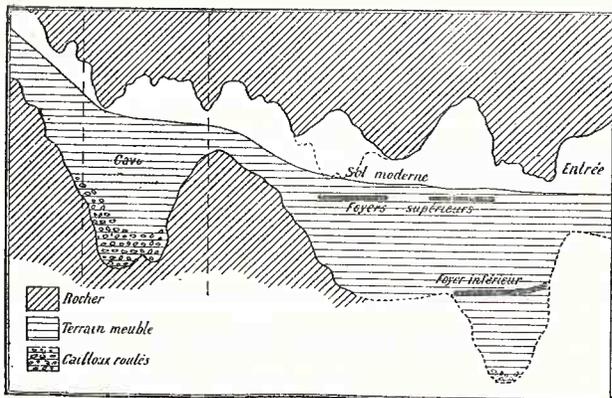


Coupe du Trou des Nutons.

d'étudier le phénomène de plus près ; on a observé que des galeries montantes, véritables cheminées, en partie obstruées par des concrétions, existent et qu'elles correspondent avec les cavités observées sur le plateau. Ces cavités sont les vestiges d'anciens chantoirs et il semble dès lors certain que le Trou des Nutons est une ancienne sortie d'eau. Le phénomène remonte sans doute à une époque fort reculée ; le plateau était alors plus élevé et la vallée n'atteignait pas la profondeur actuelle. Il en résulte que ces abîmes se sont remplis de boue et que le remplissage, venu d'en haut, a reflué vers l'extérieur.

La coupe du Trou du Renard suggère les mêmes conclusions. On y constate l'existence d'une galerie-cheminée. Des cailloux roulés ont été immobilisés avant d'atteindre la sortie.

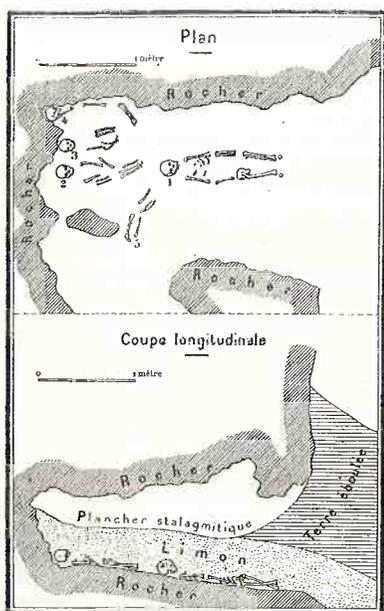
L'étude du Trou du Frontal a conduit aux mêmes conclusions. Là aussi existe une ancienne conduite d'amenée ; des traces d'érosion sont visibles, prouvant que des courants d'eau y ont circulé. « Comme au Trou du Grand-Duc,



Coupe longitudinale du Trou du Renard (d'après VAN DEN BROECK, MARTEL et RAHIR).

au Trou des Nutons et en de multiples points, on se trouve en présence d'une ancienne résurgence, ou sortie d'eau, ayant alimenté naguère ce tronçon de la vallée de la Lesse ». (Van den Broeck, Martel et Rahir, 1910).

La présence de ces anciennes résurgences taries, à des niveaux bien plus élevés que celui de la Lesse, montre que le creusement de la vallée s'est fait par paliers successifs, ainsi que le confirme l'existence de terrasses à Chaleux. Le creusement de la vallée a été accompagné d'un rétrécissement progressif et semble avoir connu « trois phases principales : a) l'immense traînée fluviale d'eaux sauvages de haut niveau ; b) la puissante rivière de niveau moyen ; c) le thalweg actuel — qui est entré maintenant dans la quatrième phase, celle de l'enfouissement souterrain ». (Van den Broeck, Martel et Rahir).



Plan et coupe du Trou du Frontal
(d'après VAN DEN BROECK, MARTEL et
RAHIR).

LA LESSE SOUTERRAINE

Les observations de E. Van den Broeck et E. Rahir ont démontré qu'une partie des eaux de la Lesse disparaît sous terre, au pied du Trou des Nutons. On distingue souvent à cet endroit un tourbillon dans le lit de la rivière. Le cours souterrain d'une partie des eaux de la Lesse est attesté :

1° par le *Trou qui fume*, d'où s'échappe en hiver de la vapeur d'eau, très visible ;

2° par le *Puits des Vaux* (c'est-à-dire le Puits de la Vallée), situé dans le vallon creusé dans la montagne de Furfooz. C'est une nappe d'eau visible au fond d'un gouffre, profond d'une trentaine de mètres. L'eau a 6 m environ de profondeur. La présence de poissons prouve que ce n'est pas une eau stagnante. Des expériences ont prouvé que ce sont les eaux engouffrées au Trou des Nutons qui viennent ici, après un parcours mystérieux de 17 heures ;

3° par le *Chantoir des Sources*, caverne où passent des courants d'eau. Le parcours souterrain du Puits des Vaux au Chantoir des Sources prend 46 heures ;

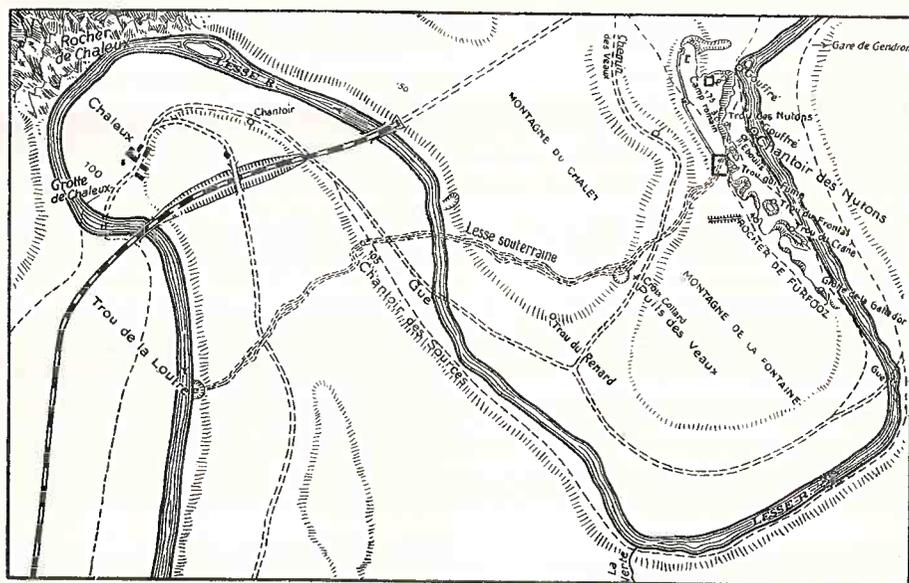
4° par le *Trou de la Loutre*, où se trouve la résurgence de la Lesse souterraine. L'eau met 7 heures du Chantoir des Sources au Trou de la Loutre.

Tout cela a pu être établi en colorant l'eau à l'aide de fluorescéine. Le trajet souterrain total est, à vol d'oiseau, de 1 Km et il s'effectue en 70 heures.

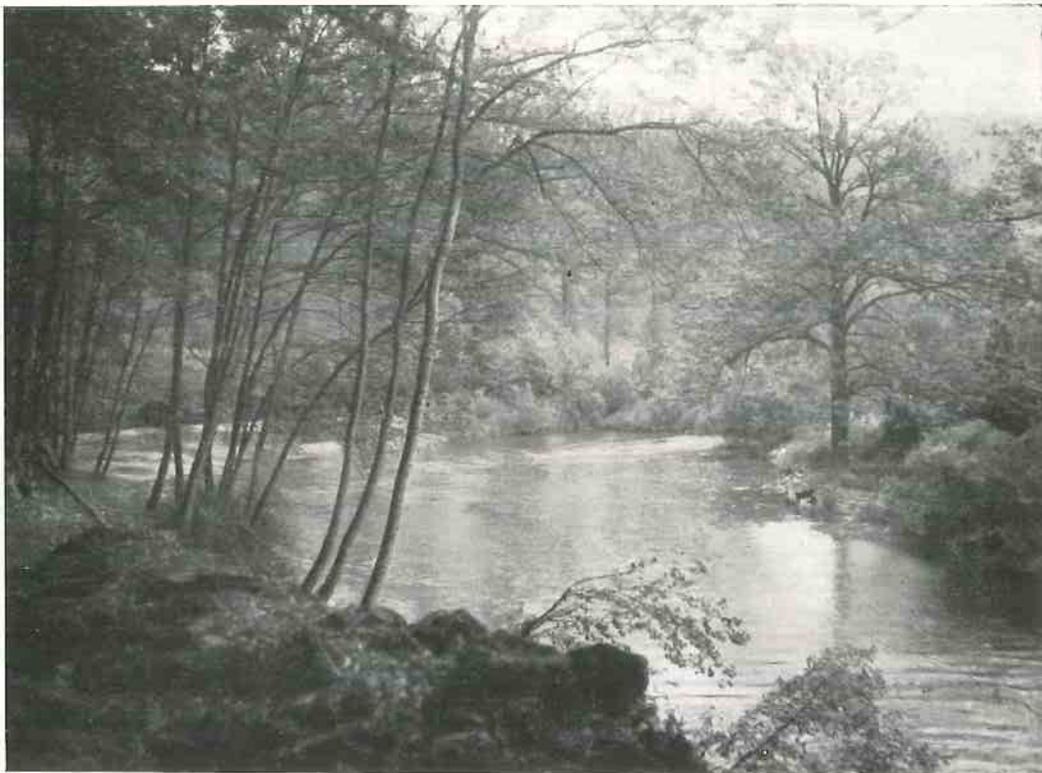
FURFOOZ ROMAIN ET FRANÇ

Nous avons vu que les cavernes de Furfooz furent habitées successivement par la race de Cro-Magnon (Age du Renne, paléolithique supérieur) et, à l'âge néolithique, par la race de Furfooz (présentant les caractères mélangés de la race de Cro-Magnon et de la race néolithique). Plus tard, les Néolithiques établis sur les hauteurs (on a trouvé des silex près du village actuel de Furfooz), ensevelirent leurs morts dans les cavernes.

Sur le versant dominant le Puits des Vaux, on a découvert vers 1900 d'assez nombreux



Le parcours souterrain de la Lesse à Furfooz.



La Lesse au Parc National.

Photo G. Matagne.

fragments de poteries grossières, dans une exploitation de calcite (carbonate de calcium). Il semble établi que la calcite a été extraite à cet endroit. La calcite, broyée, était incorporée dans la pâte servant à la poterie. Cette exploitation remonte au début de l'âge du métal.

Des vestiges de campement gaulois furent trouvés non loin de là, et sur le plateau même de Furfooz, quelques débris gaulois furent également recueillis.

Des Gallo-Romains s'y fixèrent ensuite et barrèrent l'accès par une solide muraille. Ils y édifièrent aussi un petit établissement de bains.

Furfooz devint un refuge facile à défendre, à l'époque troublée, qui s'étend du milieu du III^e siècle au début du V^e, lorsque les populations germaniques, venues d'au delà du Rhin, firent chanceler, puis s'écrouler, la puissance romaine.

Les habitants augmentèrent autant qu'ils le purent les travaux de défense de leur retraite.

L'établissement de bains détruit servait de lieu de sépulture, à la fin du IV^e siècle. Les tombes, fouillées de nos jours, renfermaient souvent, avec un mobilier intéressant (verreries, bronzes, poteries), des armes qui attestent bien le changement d'occupation.

Aux époques mérovingiennes, Furfooz abrita,

à l'occasion, quelques réfugiés. Il en fut de même lors des invasions normandes du IX^e siècle. Aussi n'est-il pas étonnant que, plus tard encore, vers les X^e et XI^e siècles, on ait choisi cet emplacement pour l'entourer de murailles hâtivement construites, et y édifier une petite maison-forte précurseur des châteaux féodaux.

Le site de Furfooz a donc été habité de façon continue, depuis l'âge paléolithique supérieur.

Depuis de longues années, l'administration communale de Furfooz, propriétaire du territoire où sont situés ces vestiges, interdit la libre circulation et assure la protection et la conservation de ce site unique ; on ne peut s'y rendre que sous la conduite d'un guide.

Après la libération, la Commune ne disposa pas du personnel nécessaire pour diriger les visiteurs et pour assurer une surveillance qui s'avérait toujours nécessaire. Elle fit appel à notre association.

Nous avons accepté de gérer scientifiquement le massif de Furfooz, en assurant notamment la conservation de la remarquable flore des terrains calcaires ; nous avons accepté de veiller à la conservation des nombreux vestiges du passé humain, en collaboration avec les spécialistes de l'archéologie. Nous avons



Photo G. Matagne.

Vestige d'un mur romain au Parc National.

également entrepris de guider les voyageurs, en nous efforçant de leur faire apprécier la sauvagerie de ces parages et l'intérêt des souvenirs préhistoriques qui s'y rattachent.

Ce n'est que dans le courant de l'année 1947 que notre organisation pourra être mise en œuvre : nous projetons l'installation, à l'entrée du Parc National, d'un musée où le visiteur grâce à des maquettes en relief et des planches en couleurs, pourra se rendre compte de l'ensemble des phénomènes, avant d'en découvrir les détails sur le terrain.

Nous avons à Furfooz, en permanence, un délégué depuis le 15 mai. Cela nous a valu de nombreuses lettres ; elles nous permettent de dire, que nos premiers efforts ont été appréciés.

Maurice COSYN.

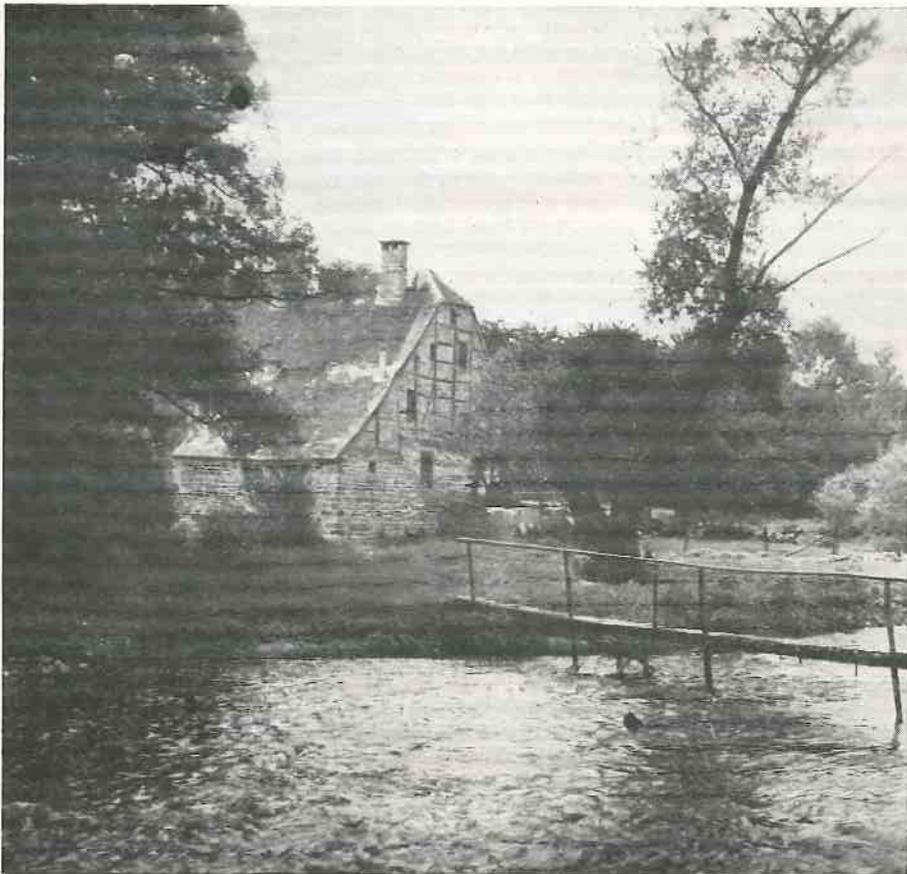


Photo Paul Cosyn.

Le vieux Moulin de Resteigne (Haute Lesse) conserve le type des pittoresques maisons de la région : pignon de torchis, barré de poutres apparentes. Le moulin semblait devoir subir un remaniement qui aurait altéré son aspect. Heureusement, le moulin a été acquis récemment par M. Devis, industriel et négociant bruxellois bien connu (charbon) et restauré de façon adroite et respectueuse. L'un des beaux coins de notre Ardenne a été ainsi sauvé.

QUELQUES ASPECTS PHYTOGÉOGRAPHIQUES DE L'UELE



Notre but en publiant cet article ⁽¹⁾ est moins d'apporter du neuf à la connaissance phytogéographique de l'Uele, que d'attirer l'attention des amis de la nature et de la forêt sur certains problèmes dont l'importance commence à se faire sentir dans les régions équatoriales. Là, comme ici, l'existence de la forêt est menacée par l'action inconsidérée de l'homme. Or, la disparition de la forêt dans ces régions est beaucoup plus grave encore que dans les zones tempérées, car, sans cette couverture, les sols s'y altèrent rapidement et de vastes étendues peuvent ainsi devenir progressivement subdésertiques.

Au Congo Belge, la protection de la forêt doit, dès maintenant, être considérée comme un des problèmes les plus importants.

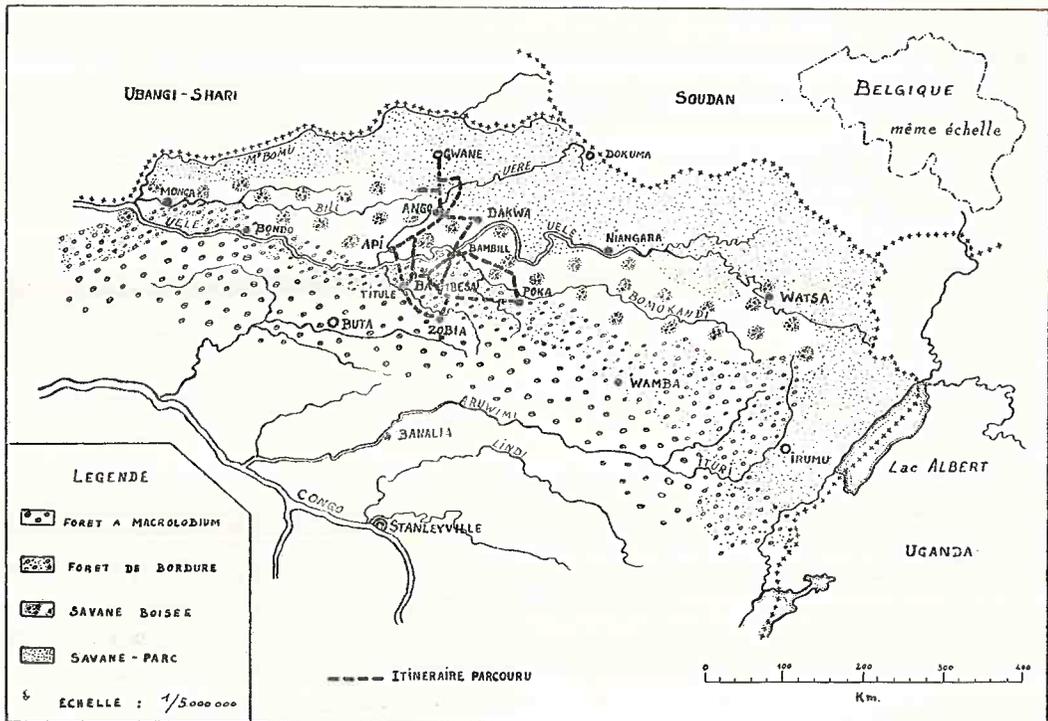
Le bassin de l'Uele occupe tout le Nord de

la province de Stanleyville et s'étend sur une région dont la superficie correspond approximativement à sept fois celle de la Belgique (voir carte). Le Haut-Uele, situé à l'Est, aux confins des hauts plateaux de l'Ituri, est une région de savanes. Le Bas-Uele, à l'Ouest, est couvert de forêts dans sa partie méridionale et de savanes dans sa partie septentrionale. Le cours inférieur de l'Uele et celui de son affluent, le Bomokandi, coïncident avec la limite septentrionale de la grande forêt de la cuvette centrale congolaise.

Le faciès des savanes évolue à mesure que l'on s'écarte de ces deux rivières, vers le Nord, et passe successivement de la forêt basse entrecoupée de prairies parfois fort étendues, à une savane-parc aux arbres clairsemés, puis au faciès presque sans arbres des savanes du Soudan.

Entre l'Uele et un de ses affluents septentrionaux, l'Uere, le faciès rappelle celui d'une forêt basse, sillonnée de grosses forêts-galeries dans lesquelles on retrouve des associations vé-

(1) Conférence donnée aux membres de la Société Royale de Botanique de Belgique, à Liège, le 15 juin 1946.



Carte phytogéographique du Nord de la Province de Stanleyville d'après J. LEBRUN : Bulletin Agricole du Congo Belge, vol. 27, p. 63, 1936.



Photo J. Moureau.

Aspect d'un « pembele » après le passage d'un feu de brousse. Toute trace de vie semble avoir été anéantie sauf dans les termitières. A l'avant-plan, quelques touffes de *Hyparrhenia* brûlées jusqu'au ras du sol. A l'arrière-plan, la végétation arbustive typique de la savane en bordure d'une galerie forestière.

gétales identiques, ou peu s'en faut, à celles que l'on observe dans la forêt du sud. Cette région est entrecoupée de vastes étendues herbeuses, couvrant parfois des superficies supérieures à celles d'un arrondissement belge. Ces prairies où dominent les grandes Graminées (*Hyparrhenia* ou *Pennisetum*) qui dépassent souvent deux mètres de haut, sont parsemées d'arbustes parmi lesquels *Hymenocardia* et *Vitex* sont les plus fréquents. Ces aspects spécifiques occupent généralement les sommets des collines et des plateaux et constituent en quelque sorte l'avant-garde de la savane-parc typique du nord de l'Uere.

Dès qu'on a traversé cette rivière, l'aspect du paysage change. Les prairies à *Hyparrhenia* dominant, semées d'îlots d'*Imberata*, une autre Graminée, plus petite, qui forme des peuplements denses presque purs. Ces immenses étendues herbeuses sont parsemées d'arbustes rabougris, aux troncs tordus par le vent sec du Soudan, aux écorces épaisses crevassées et noircies par les feux de brousse. De-ci, de-là, des bosquets persistent où l'on reconnaît à leurs cimes tabulaires quelques Légumineuses de taille moyenne. Les arbustes les plus fréquents appartiennent aux genres *Vitex* (Verbénacées), *Beaubinia* (Légumineuses), *Strychnos* (Loganiacées) et *Hymenocardia* (Euphorbiacées). L'arbre qui donne à ces savanes, en même temps que son nom, leur aspect particulier, est *Lophira* (Ochnacées).

On rencontre encore dans la savane à Lophi-

ra, des galeries forestières étroites dont le type diffère de celles que l'on observe plus au sud. Le palmier *Raphia* y est fréquent dans les ravins marécageux. Des peuplements de *Pandanus* colonisent parfois les têtes de source. Ces galeries forestières sont caractérisées par une profusion de lianes parmi lesquelles les genres *Landolphia* et *Clitandra* (Apocynacées à caoutchouc) et *Entada* (Légumineuses) groupent les plus grosses. Dans ces galeries l'on retrouve des essences de la forêt du Sud de l'Uele : *Klainodoxa*, aux têtes des sources ; *Symphonia*, une Guttiféracée dont la résine noire sert de colle aux indigènes ; *Pterocarpus*, une Légumineuse au tronc rectiligne et *Erythroxylum*, une Erythroxyllacée. Les Moracées y sont également très bien représentées par une grande variété de *Ficus*.

Un aspect particulier de ces savanes est constitué par ce que les indigènes nomment « pembele ». Ce sont de grandes étendues presque horizontales, sans arbres, couvertes d'herbes courtes évoquant de beaux pâturages. Le sol de ces « pembele » est formé par une dalle rocheuse continue, d'épaisseur variable, dure, rouge, rappelant par sa texture des poudingues ou des brèches. Cette roche serait d'origine latéritique. Cette dalle est presque nue. On n'y trouve pas de terre meuble si ce n'est dans les creux et les crevasses, des dépôts de charbon de bois amassés par le vent ou les eaux de ruissellement. En saison des pluies, ces dalles sont couvertes de plantes herbacées dont la



Photo J. Moureau.

Un *Ficus sycomorus* dans la forêt primitive.



Photo J. Moureau.

Rocher granitique « coiffé » de Sansevieria, Euphorbia, Begonia et Orchidées.

taille ne dépasse pas un mètre, poussant en touffes espacées entre lesquelles l'eau ruisselle en une nappe continue d'une merveilleuse limpidité. En saison sèche, le soleil et surtout les feux de brousse transforment ces vertes prairies en déserts noirs, sans traces visibles de vie, si ce n'est la présence d'une multitude de petites termitières en forme de champignon. Dès les premières pluies de mars, la vie reprend ses droits et l'on voit fleurir les *Crinum* (Amaryllidacées) aux pétales blancs rayés de violet, dont les inflorescences en bouquets tranchent avec une netteté impressionnante sur le sol noirci, les *Aframomum* (Zingibéracées) aux jolies fleurs bleues s'épanouissant au ras du sol sur de gros rhizomes enchevêtrés. Une multitude d'Orchidées terrestres s'épanouissent au sein des crevasses où leurs racines s'abritent pendant la saison sèche, tandis que des touffes de Graminées et de Cypéracées semblent renaître de leurs cendres. A cette époque, les « pembele » sont le rendez-vous d'un gibier abondant et varié : pintades, outardes, ibis roses, cigognes, gazelles, antilopes, de toute taille et de toute robe, buffles noirs aux cornes impressionnantes et parfois des troupeaux errants d'éléphants, sans compter les carnassiers : lions, léopards, hyènes et chacals.

Parfois un affaissement de la dalle provoque la formation d'une mare dont l'eau limpide sert de refuge à des *Nuphar* et à des *Nymphaea*. Les bords de ces mares sont colonisés par des *Scirpus* parmi lesquels il n'est pas rare de trouver une espèce de *Lobelia* de petite taille qui rappelle celle que l'on rencontre dans certains marais de Campine.

Au Sud-Est de ces savanes, dans la région limitée par l'Uele, au Nord, et le Bomokandi, au Sud, près du confluent de ces deux rivières, la forêt semble devoir être le faciès normal. En fait, la forêt y existerait probablement encore sans la présence des « Abarambo », une tribu de la grande race conquérante soudanaise, les Azandés. Le système agricole communautaire de cette tribu est des plus nuisibles à la forêt. Pour leurs cultures de maïs, riz, manioc, arachides, etc., ces indigènes se groupent et abattent la forêt sur des étendues variables dépassant souvent 100 et même 200 Ha. Les restes de la forêt ainsi abattue sont ensuite détruits par le feu, et souvent les cadavres des géants à demi consumés subsistent encore des années après l'abandon du terrain. Ces champs sont exploités jusqu'à épuisement du sol puis abandonnés à eux-mêmes, le village s'étant déplacé pour trouver de nouvelles terres fertiles. Sur ce sol épuisé, les Graminées, particulièrement *Pennisetum*, s'installent rapidement et forment un tapis dense, épais, périodiquement incendié par les feux de brousse que l'indigène allume pour attirer le gibier. Les plantules des arbres de la forêt proche ne parviennent pas à se développer, tandis que les espèces caractéristiques des savanes s'installent et prolifèrent. L'on retrouve dans ces savanes anthropiques, les *Vitex*, *Beaubinia*, *Accacia*, *Hymenocardia*, mais l'arbre caractéristique est *Terminalia glaucescens*, une Légumineuse.

Quand l'abatage de la forêt ne s'est pas fait sur une trop grande surface, les graminées sont devancées par les pionniers de la forêt : *Trema*, *Rauwolfia*, *Vernonia*, *Combretum*, à l'ombre desquels une forêt très appauvrie parvient len-



Photo J. Moureau.

Musanga Smithii, le parasolier, pionnier de la régénération forestière. A l'avant-plan, le palmier *Elaeis guineensis* jeune.

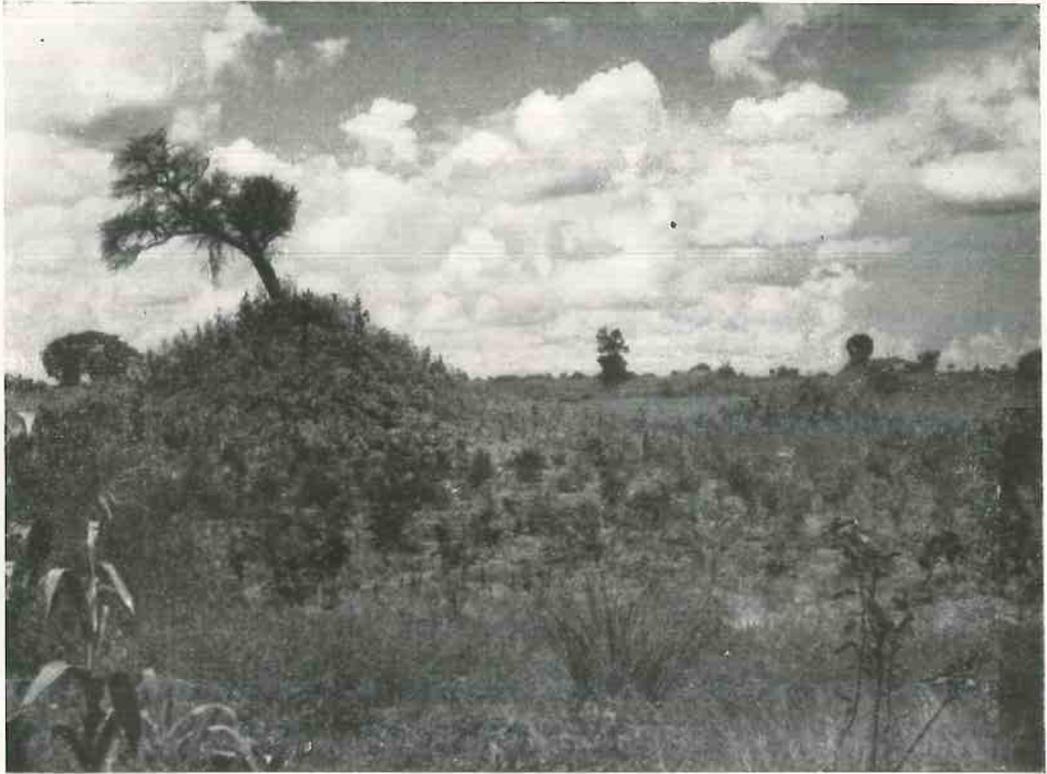


Photo J. Moureau.

Aspect typique de la savane du Katanga. A l'avant-plan, quelques maigres cultures de manioc et de maïs.

tement à se reconstituer. Ces régénérations basses à Légumineuses de taille moyenne, restent pendant des années, dominées par les cadavres encore debout des géants de la belle forêt primitive, géants que l'indigène n'a pas pu abattre mais qu'il a tués par annellation du tronc ou par le feu. Rares témoins de la splendeur passée, quelques *Cola cordifolia* dominent encore les palmeraies qui se sont formées au voisinage des anciens villages.

Au Sud de l'Uele-Bomokandi, commence la grande forêt qui occupe toute la cuvette centrale congolaise. L'on y distingue cependant deux types très différents : la grande forêt à *Macarobium* du bassin du Congo proprement dit et la forêt de bordure qui forme autour de la première une zone continue de transition avec le faciès de savane. Cette forêt de bordure, à la limite septentrionale des régions forestières, n'a guère plus de 100 km de largeur. Dans le bas-Uele, elle longe le cours de cette rivière et passe insensiblement au type riche en essences variées de la grande forêt équatoriale. Cette forêt de bordure est considérée comme secondaire. On y distingue deux faciès assez nettement tranchés : la forêt humide dont l'aspect se retrouve dans les galeries des savanes et qui

colonise les vallées et les plaines marécageuses, et la forêt sèche, à flanc de coteaux ou sur les plateaux.

La forêt humide est le seul faciès resté typique pour la seule raison que son sol spongieux, gorgé d'eau et très acide ne se prête à aucune culture. Elle a conservé ainsi à peu près intact son aspect primitif.

Si l'on aborde ces forêts par les cours d'eau, seule voie aisée de pénétration, leur lisière nous apparaît comme un rideau de verdure, un mur, rendu impénétrable sans le secours de la machette par l'enchevêtrement indescriptible d'une multitude de lianes dont les amas croulent des cimes des grands arbres en un moutonnement monstrueux. Ces lianes sont surtout des Légumineuses, des Convolvulacées et des Apocynacées. De-ci de-là, un *Irvingia* (Simarubacées) caractéristique des rives, parvient à étaler librement sa tête au-dessus des eaux. Ce mur n'a cependant guère d'épaisseur (20 m en moyenne). Dès qu'on l'a traversé, l'on se trouve dans la pénombre glauque du sous-bois, dans la chaleur moite qui monte du sol spongieux où les pieds s'enfoncent dans une couche de feuilles mortes. L'on se trouve minuscule dans l'impressionnante colonnade des



Photo J. Moureau.

Essai de reboisement au moyen de Eucalyptus sp. La graminée est Imperata.

fûts de toutes les formes et de toutes les dimensions dont les sommets disparaissent dans un fouillis de cimes enchevêtrées d'un vert sombre que le soleil ne perce qu'en de rares endroits, en minces rayons verticaux. Dans ce sous-bois règne un silence impressionnant, fait de mille petits bruits indistincts, de frôlements que l'on ne peut localiser et qui font naître une sorte d'angoisse que l'on ne parvient à surmonter que par un réel effort de volonté. Le taillis est maigre, constitué surtout par les jeunes pousses étiolées dont les aînés atteignent près de 50 m de hauteur. Certaines espèces sont cependant caractéristiques de ces sous-bois : *Cola nabalensis* aux fruits rouges écarlates, *Conopharungia* aux gros fruits globuleux jumelés. Au-dessus de ces arbustes s'épanouissent, dans l'ombre des géants, les sommets peu fournis, des quelques Légumineuses de taille moyenne comme *Berlinia* et *Afzelia*, des Anonacées comme *Anona*, *Monodora*, des Euphorbiacées comme *Croton* et une Violacée qui paraît caractéristique de cette strate : *Rinorea*. De-ci, de-là, les endroits très humides mais plus ensoleillés du fait de l'absence des géants, sont envahis par les Marantacées, les Zingibéracées, parmi lesquelles poussent *Barteria*, une Rubiacée myrmécophile, *Macaranga*, une Euphorbiacée au tronc épineux couvert d'Orchidées, de fougères et d'Aracées épiphytes et *Myriantbus*, une Moracée dont les gros fruits verruqueux, au jus acide et rafraîchissant, sont souvent bénis des assoiffés. Dominant ce fouillis, les géants étalent leurs cimes majestueuses dans la lumière éclatante du soleil. Ce sont des Euphorbiacées comme *Uapaka* aux grosses racines-échasses, *Ricnodendron*, au gros fût droit, aux verti-

cilles monstrueux, des Légumineuses comme *Erythrophloeum guineense* dont l'écorce rouge dessine en s'effritant des arabesques en relief, *Albizzia gummifera* au tronc blanc, une Méliacée, *Kbaia* aux grosses racines traçantes, des Bombaccacées comme *Ceiba*, le kapokier, au tronc armé d'aiguillons obtus et *Balanites wilsoniana*, au tronc tordu, difforme, une Apocynacée, *Alstonia*, au tronc dodu, aux verticilles étagés et diverses espèces de *Celtis*, des Ulmacées au tronc plus grêle pourvu d'un empatement caractéristique.

Dans cette forêt, il n'est pas rare de rencontrer des collines rocailleuses dont la flore est nettement du type xérophytique quoique se développant en atmosphère très humide. Ces amoncellements d'énormes blocs de roches granitiques sont coiffés d'une végétation basse où dominant *Sansevieria*, Fougères, *Bégonia*, *Euphorbia* et plusieurs espèces d'Orchidées terrestres à pseudo-bulbe ou tubercule parmi lesquelles la plus caractéristique est *Pogonia umbrophila*. Les longues tiges rampantes de *Bégonia poggei* forment le long des parois verticales des rochers de magnifiques draperies d'un vert glauque moucheté d'écarlate par les fruits.

A la base de ces collines, se sont réfugiés les géants de la forêt sèche : des Légumineuses : *Entandrophragma* au bois rouge trop apprécié en ébénisterie et *Piptadenia* aux cimes majestueuses, aux contreforts en palettes, des Moracées comme *Ficus sycomorus* et *Chlorophora excelsa* dont le bois jaunâtre, joliment veiné, est trop souvent employé en charpenterie et en ébénisterie et enfin des Ulmacées moins caractéristiques de la forêt sèche comme les *Celtis*.

Ces essences de forêt sèche couvraient autre-

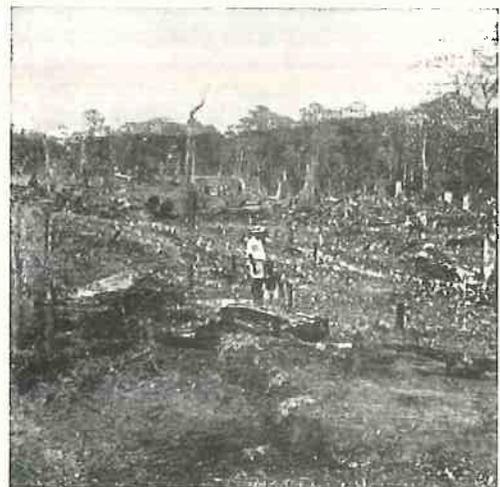


Photo J. Moureau.

La forêt primitive a été abattue, le taillis incendié, en vue de l'établissement d'un champ de riz : œuvre de l'indigène.



Photo J. Moureau.

Forêt abattue puis « incinérée » en vue de l'établissement de cultures : œuvre du blanc.

fois tous les coteaux et tous les plateaux de l'Uele. Actuellement, on ne les retrouve guère que dans les terrains trop rocailleux ou trop peu accessibles, en bosquets peu étendus qui régressent d'année en année, devant l'envahissement des essences de petite taille, dont l'installation et la pululation fut provoquée par l'établissement des grandes cultures industrielles intensives. La forêt sèche n'existe pratiquement plus dans son faciès primitif dans le Bas-Uele. Elle a été remplacée par une forêt basse, pauvre en espèces, complètement défigurée par d'énormes peuplements presque purs de palmiers à huile, *Elaeis guineensis*. Elle pourrait peut-être se reconstituer progressivement en certains endroits si l'homme accordait aux pionniers de la régénération forestière : *Musanona Smithii*, le temps de parfaire leur œuvre. Malheureusement cet arbre possède un bois tendre qui en fait une proie facile pour la hache du cultivateur indigène en quête de terrain à cultiver.

La forêt disparaît progressivement et cette régression s'accélère d'année en année.

Le seul responsable de cet état de chose est l'homme, dont l'intervention maladroite rompt un équilibre qui pourrait être conservé moyennant certaines précautions.

Les populations autochtones faisaient en quelque sorte partie de cet équilibre, vivant dans la forêt, de la forêt, d'une vie sociale adaptée aux conditions de la forêt. Ces populations furent d'abord refoulées par des races étrangères, nomades, de pâtres ou de chasseurs, venues des savanes du nord. Ces races, pour se créer des pâturages ou des terrains de chasse, détruisirent la forêt et, progressant par étapes successives, auraient fini par atteindre le cœur

même de la grande forêt congolaise, si l'arrivée des Blancs n'avait enrayé leur progression en les fixant dans les régions qu'elles avaient déjà conquises. Mais le blanc arrivait avec un programme de production à outrance. Il abattit la forêt pour faire produire le sol, il abattit la forêt sous prétexte d'assainir les régions qu'il occupait, il abattit la forêt parce qu'il en avait peur. Or, la forêt abattue ne parvient plus à se reconstituer par suite des feux de brousse qui balaient périodiquement les espaces déboisés. Le climat en souffre et le sol mal protégé se détériore progressivement. Actuellement, la protection de la forêt est un problème économique très important et d'une urgence absolue.

Pour sauver la forêt, il faudrait pouvoir démontrer à l'homme, au blanc comme au noir, qu'il est en train de tuer la poule aux œufs d'or, qu'en intervenant maladroitement dans ces équilibres biologiques, son action néfaste ne se limite pas à l'espace plutôt restreint où il l'exerce, mais intéresse en réalité des territoires beaucoup plus vastes. Il faudrait lui inculquer le respect des rotations bien étudiées, l'importance de l'application de méthodes culturales correctes. Il faudrait également arriver à empêcher les feux de brousse dans les îlots de savane englobés dans la forêt, îlots qui s'étendent si les feux de brousse persistent, mais régressent si ces incendies sont supprimés. Enfin, il faudrait obtenir que les grosses exploitations forestières remplacent autant que possible les essences prélevées et adoptent, dans certaines régions une politique de reboisement qui, loin de nuire à leurs intérêts lointains, les favorisera au contraire dans une large mesure.

L'on étudie actuellement l'établissement d'un programme de fixation de l'indigène sur une surface délimitée, déterminée selon ses besoins, la formation d'une sorte de classe particulière de « colons indigènes ». Ceux-ci se voient attribuer une superficie déterminée de terrain dont ils cultivent chaque année une partie, toujours différente de celle de l'année précédente. La superficie dévolue à chaque colon est calculée de telle sorte que le cycle complet de rotation lui demande 15 ans, temps que l'on considère nécessaire pour que se reforme sur le sol, une fois cultivé, une couverture forestière efficace. Cette politique implique un travail de parcellement prolongé et une surveillance de longue durée. Elle nécessitera la collaboration étroite de tous les rouages administratifs.

La forêt peut donc être sauvée, sans nuire à l'essor agricole de la colonie. Son salut dépend de nous, de notre organisation, de la cohésion des services qui doivent s'en occuper, de la compréhension claire et correcte des problèmes à résoudre.

Jules MOUREAU
Docteur en Botanique.

La Réserve Scientifique de Presseux



En principe, une réserve scientifique est une portion de territoire où des dispositions sont prises pour que le sol, le régime des eaux, la faune et la flore ne soient pas altérés par l'action humaine. Les réserves idéales, les plus précieuses, les plus complètes, sont naturellement celles qui ont été instituées dans des lieux ayant conservé leur caractère primitif tout à fait sauvage ; c'est là seulement que les naturalistes peuvent observer les espèces végétales et animales dans leur milieu vraiment naturel et étudier les phénomènes biologiques dans des conditions qu'on peut qualifier de normales. Le site des Roches Noires à Comblain-au-Pont, acquis par « Ardenne et Gaume » en vue de sa conservation perpétuelle, est, malgré son étendue réduite, une réserve scientifique de valeur, en raison du caractère inaltéré de ses beaux escarpements de calcaire dolomitique.

Dans un pays dont la « mise en valeur » est aussi avancée que le nôtre, les sites demeurés à l'état primitif ne sont malheureusement plus nombreux, et c'est même pour cette raison qu'il est urgent de les sauver en les soustrayant aux multiples causes d'altération qui les menacent. Mais cela n'empêche pas de créer en d'autres lieux, qui n'ont plus leur faciès primitif, des réserves spéciales dans un but particulier. C'est ainsi que la plupart des pays civilisés ont été amenés à ménager des réserves de faune ou de flore, pour assurer la conservation de certaines espèces zoologiques ou botaniques menacées d'extinction. Tout le monde sait par exemple

que la Suisse a dû protéger l'edelweiss contre les alpinistes qui le cueillaient sans ménagement au cours de leurs ascensions, pour s'en faire des trophées, et qu'au Congo il a fallu interdire d'une manière absolue aux chasseurs le tir de gibiers rarissimes comme l'okapi ou le rhinocéros blanc.

Dans un autre ordre d'idées on a aménagé certains sites, même d'origine artificielle, en « sanctuaires d'oiseaux ».

Sans entrer ici dans le détail de ce qui a été réalisé à l'étranger, signalons qu'il existe plusieurs réserves ornithologiques dans notre pays. Tout l'estuaire de l'Yser, entre Nieuport et la mer, est devenu, à l'initiative du Musée Royal d'Histoire Naturelle, un refuge pour les oiseaux de mer, du fait que leur chasse y est interdite en tout temps. D'innombrables palmipèdes et échassiers viennent s'abriter là par gros temps, et l'on a pu constater que nombre de ces oiseaux nichent régulièrement dans la zone de protection. Les chasseurs de sauvagine eux-mêmes finissent ainsi par bénéficier d'une mesure qui, à première vue, peut sembler contraire à leurs intérêts : en protégeant le gibier, on contribue en fin de compte à la prospérité de la chasse.

Aux lisières de la forêt de Soignes, le promeneur trouve des panneaux portant l'inscription suivante :

« Sous les auspices du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, la forêt de Soignes et ses dépendances, domaine de l'Etat, sont érigées en réserve ornithologique et refuge d'oiseaux. La chasse aux oiseaux, la récolte des œufs et la destruction des nids y sont formellement interdites, sous peine de poursuites judiciaires. »

S'inspirant de ces exemples, *Ardenne et Gaume* s'est proposé de constituer en différents points de notre territoire des réserves ornithologiques, en vue de contribuer à la conservation ou à la fixation des espèces les plus intéressantes, notamment des espèces rares, de favoriser le développement de la science ornithologique, qui a encore tant de problèmes mystérieux à résoudre, et enfin d'intéresser le public au monde si attrayant des oiseaux.

La première de ces réalisations est la réserve ornithologique de Presseux, d'une étendue de 140 hectares, dans la commune de Sprimont (Province de Liège).

L'intérêt que ce territoire, de 140 Ha seulement, présente pour l'ornithologie réside dans l'abondance vraiment remarquable et l'extrême diversité des oiseaux qu'on peut y observer : une centaine d'espèces y ont été identifiées à



Le Hameau de Presseux et les bois de la Réserve ornithologique.



Le vieux hêtre de Presseux.

ce jour, et il n'est pas douteux que leur liste, que nous donnons ci-après s'allongera encore.

Nous accompagnons du signe (?) les noms des espèces dont l'identification est douteuse et demanderait confirmation.

Faucon émerillon	Oie des moissons (de pass.)
Faucon hobereau	Canard colvert
Cresserelle des clochers	Coucou
Faucon pèlerin	Grive musicienne
Buse	Grive draine
Epervier ordinaire	Grive litorne
Milan royal (de pass.)	Grive mauvis
Chouette chevêche	Merle
Hulotte chat-huant	Merle à collier (?)
Hibou moyen-duc	Loriot
Hibou brachyote	Moineau domestique
Bondrée apivore (?)	Moineau friquet
Geai	Pinson
Pie	Pinson d'Ardenne (de pass.)
Choucas des clochers	Troglodyte mignon
Corneille noire ou cor-bine	Accenteur-mouchet
Freux	Rouge-gorge
Caille	Traquet tarier (?)
Perdix	Traquet rubicole
Faisan	Pouillot véloce
Bécasse	Pouillot fitis
Courlis cendré (de pass.)	Pouillot siffleur
Héron cendré	Hypolaïs contrefaisant
Grue cendrée (de pass.)	Fauvette grisette
Vanneau huppé (de pass.)	Fauvette babillarde
Râle des genêts	Fauvette des jardins
	Fauvette à tête noire
	Rossignol

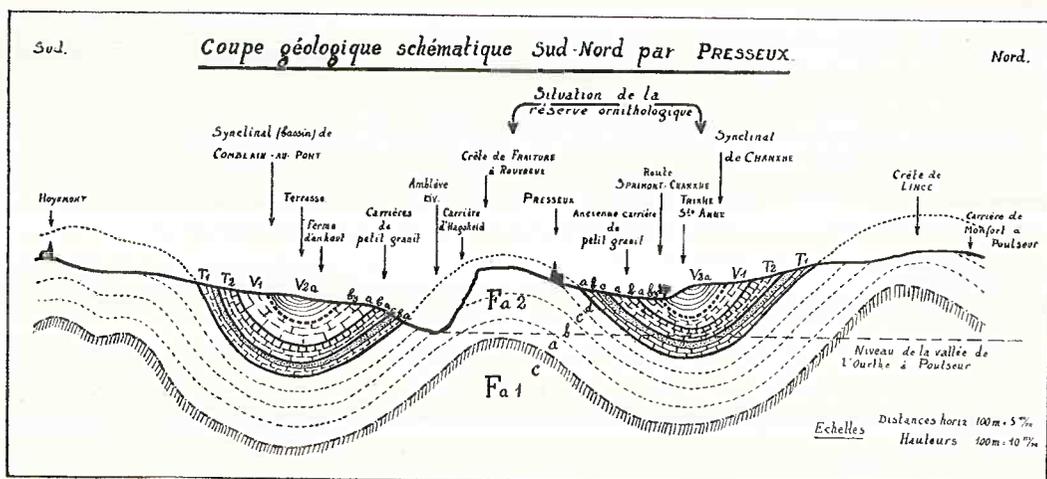
Verdier	Mésange à longue
Linotte	Mésange nonnette
Chardonneret	Mésange des saules
Tarin	Mésange huppée
Ramier	Rossignol de muraille
Tourterelle	Rouge-queue noirâtre
Colombin (?)	Gobe-mouches gris
Pic vert	Gobe-mouches noir (de pass.)
Pic épeiche	Gros bec
Epeichette	Bec croisé
Sittelle	Torcol
Grimpereau	Martinet noir
Etourneau	Hirondelle de fenêtre
Bruant ortolan (?)	Hirondelle de cheminée
Bruant jaune	Hirondelle de rivage
Pipit des arbres	Alouette des champs
Pipit des prés ou bé-guinette	Alouette des bois ou lucochevis huppé
Pie-grièche écorcheuse	Hochequeue gris ou lavandière
Bouvreuil	Hochequeue boarule
Roitelet huppé	Bergeronnette printanière
Roitelet tête de feu	Martin pêcheur
Mésange charbonnière	Poule d'eau
Mésange noire ou petite charbonnière	
Mésange bleue	

Comment expliquer cette richesse et cette variété, contrastant singulièrement avec la pauvreté d'autres régions du pays, nos grandes forêts ardennaises par exemple, ou même la forêt de Soignes, au climat plus doux ? Tout simplement par la grande diversité des « stations » offertes à l'avifaune à Presseux : cultures, prés et pâtures, haies et vergers, alternent avec des bois peu étendus mais de caractères

divers, plantations de mélèzes ou d'épicéas, taillis d'aulnes et de noisetiers, futaies feuillues de chênes, hêtres, frênes, peupliers, les unes pleines, les autres mélangées de taillis ; rochers, anciennes carrières abandonnées, et même un petit étang artificiel. La variété de la végétation s'explique elle-même par la diversité des sols et des expositions dont on peut se rendre compte d'un coup d'œil en regardant la coupe schématique ci-dessous. On y voit que le territoire de la réserve est à cheval sur le bord Nord d'un anticlinal de roches dévoniennes siliceuses, résistant bien à l'érosion, et sur le bord Sud d'un synclinal de calcaire carbonifère, où les agents atmosphériques ont creusé le vallon que suit la route de Sprimont à Chanxhe. En passant, signalons que tous les ruisseaux qui descendent de la crête de Rou-

vreux-Fraiture vers ce vallon disparaissent naturellement dans des chantoirs à travers lesquelles ils se jettent dans l'Ourthe par des circuits souterrains.

Cette coupe met également en évidence le contraste complet entre les escarpements calcaires, secs et fortement ensoleillés, de la partie Nord, et les pentes humides et froides des terrains peu perméables du Dévonien de la partie Sud. Ces caractères opposés influencent d'une manière frappante la végétation locale, et ils contribuent à créer pour les oiseaux — et aussi sans aucun doute pour les insectes et autres animaux — des conditions de vie extrêmement variées, où les naturalistes, savants ou simples amateurs, trouveront matière à de nombreuses études. C. VERLINDEN.



Echelle stratigraphique avec fossiles caractéristiques.

CALCAIRE CARBONIFERE

V : Etage Viséen

- V2 : ASSISE DE VISÉ :
 V2a : calcaire gris à grains cristallins ; calcaire oolithique ou compact. *Productus Cora*.
 V1 : ASSISE DE DINANT :
 V1b : calcaire noir et bleu à crinoïdes. *Chonetes papilionacea*.
 V1by : faciès dolomitique.
 V1a : marbre noir de Dinant, en partie avec cherts noirs.
 T : Etage Tournaisien
 T2 : ASSISE DES ECAUSSINFS ET DE WAULSORT :
 T2b : calcaire à crinoïdes et débris de paléchinides, sans cherts. *Spirifer Konincki* (ou *cinctus*) (petit granit).
 T2a : calcaire d'Yvoir à crinoïdes sporadiques avec cherts. *Spirifer Konincki*.
 T1 : ASSISE DE HASTIÈRE :
 T1c : calcaire à crinoïdes de Landelies. *Spirifer tornacensis*.
 T1b : schistes foncés. *Spiriferina octoplicata* et *Spirifer tornacensis*.
 T1a : calcaire noir et bleu à crinoïdes. Calcaire avec schistes intercalés. *Phillipsis*, gros

Spirifer glaber et *Spirifer tornacensis* abondants.

(La limite entre T1 et T2 est théorique, son tracé hypothétique.)

DEVONIEN SUPERIEUR

Fa : Etage Famennien

- Fa2 : FAMENNIEN SUPERIEUR :
 Fa2d : assise de Comblain-au-Pont : alternance de calcaires à *Rhynchonella Gosseleti*, de schistes à *Phacops granulatus*, de macignos à *Diptocops* et de Psammites.
 Fa2c : assise d'Esneux : Psammites et schistes à végétaux et débris de poissons avec macignos et schistes noduleux.
 Fa2b : assise de Montfort : Psammites massifs à pavés rouges vers le haut, stratoides vers le bas. *Cacalloeia Hardingii*.
 Fa2a : assise de Souverain-Pré : Macignos ou schistes noduleux avec psammites et schistes vers le haut ; *Streptorhynchus consimilis*.
 Fa1 : FAMENNIEN INFÉRIEUR :
 Fa1c : assise d'Esneux : Psammites stratoides et schistoides avec nombreux *Spirifer Verneuilli* et tiges d'encrines minces.

L'Ardenne meurtrie

HOUFFALIZE



Suivant un vieux texte, en 1147, Ranulphus fut séduit par un promontoire, étroit, surplombant l'Ourthe, propice à l'érection d'un château. Il y éleva une demeure seigneuriale ; aujourd'hui, seul le souvenir en subsiste. L'endroit s'appelait *Alta Falisia* ou *Haute Falise* (haute roche), qui devint Houffalize.

L'Ourthe orientale dessine, aux abords de la localité, les deux boucles d'un S. Elle enserme le promontoire rocheux, berceau de Houffalize. Puis elle contourne l'avancée où, avant l'offensive des Ardennes, se massaient, en un pittoresque désordre, les toits d'ardoise de la bourgade. Les habitations débordaient à l'extérieur de la boucle et une ligne de maisonnettes marquaient la ligne montante de la vieille route de Liège.

La petite ville était nichée dans un repli du sol ; on ne la voyait que des hauteurs toutes proches et les touristes, surpris, la découvraient soudain.

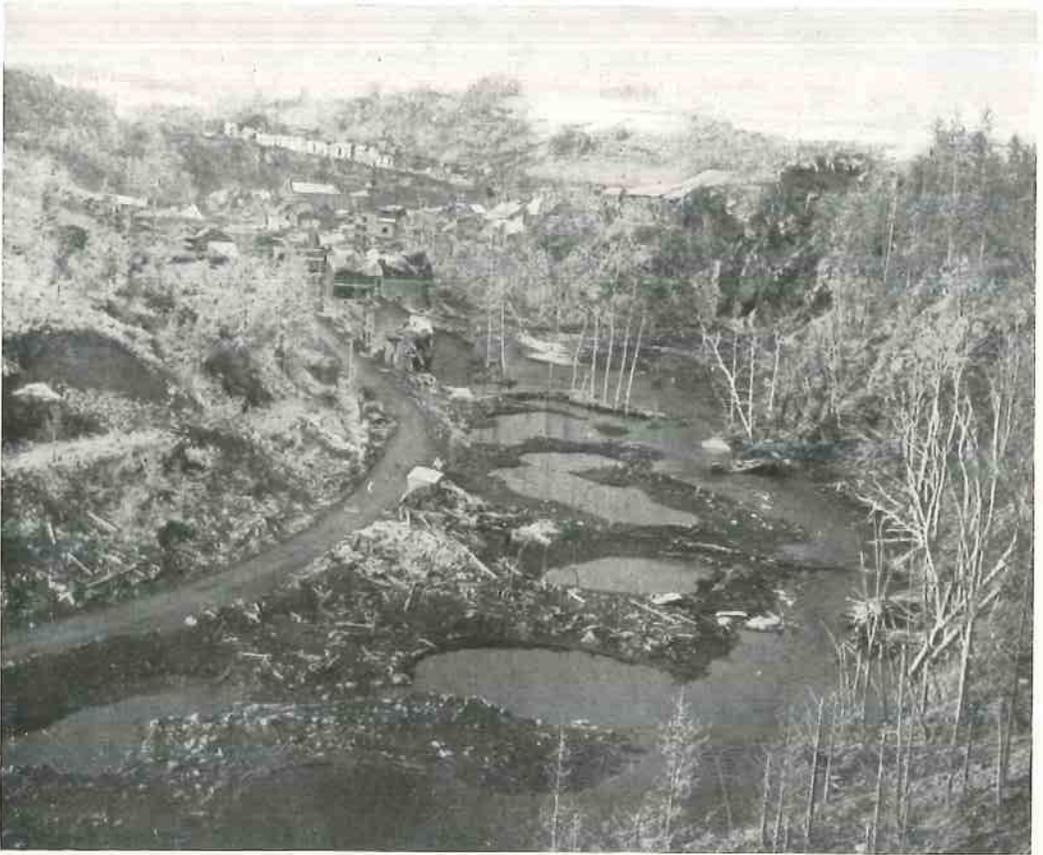
Depuis la tragédie de décembre 1944, cette surprise est douloureuse. Comme La Roche et Saint-Vith, Houffalize est totalement détruit.

La libération y avait semé la joie. La population avait apporté aux Américains une aide si efficace que la ville fut citée à l'ordre du jour de l'armée des Etats-Unis.

Le lundi 18 décembre, dans l'horreur de la nuit d'hiver, à 23 heures 30, les Allemands arrivèrent à Houffalize. Le 25 décembre, la ville fut bombardée par les Américains. L'hôtelier Ch. Cawet, membre de notre association depuis sa fondation, fut l'une des premières



Au milieu, à droite de la route tracée dans la vallée, on voit l'arête boisée, jadis dénommée « Alta Falisia » (haute roche), encerclée par l'Ourthe, où s'éleva le château primitif de Houffalize. Les hommes ont abandonné l'endroit, qui a repris sa parure sauvage ; la petite ville actuelle est située non loin de là (au fond, à gauche).



Après la terrible offensive des Ardennes, un linceul de neige recouvrait les pauvres ruines de la ville, ses morts et toute l'Ardenne meurtrie. Puis la neige fondit et la vallée révéla ses blessures : prés bouleversés par les obus, arbres déchiquetés, maisons ruinées. Cet aspect est évoqué ci-dessus ; au fond, la ville détruite.

victimes ; son fils fit, de ses mains, son cercueil. Le 26, nouveau bombardement ; les maisons s'écroulaient par groupes entiers, ensevelissant les habitants. Les jours suivants, nouveaux assauts. Mais ce fut le 6 janvier, à 3 heures du matin, que l'horreur atteignit son apogée. La localité fut pilonnée par des centaines de bombardiers. Dans un seul abri, sur 60 personnes, 53 périrent côte à côte. Ceux qui virent, des hauteurs voisines, cette tornade de bombes s'abattre sur la ville déjà ruinée, assistèrent à une terrifiante tragédie.

Le 16 janvier, après la débandade allemande, Houffalize fut libérée une deuxième fois. On compta les morts : 217 civils avaient péri. Les survivants erraient, désespérés et épuisés, parmi les décombres et les cadavres, dans la neige et le brouillard glacé.

Jamais, on ne pourra évoquer les semaines de souffrance de cette population courageuse et endurente. Nous avons sous les yeux le récit écrit par l'un de nos membres, M. Daulne,

président du Syndicat d'Initiative de Houffalize. Nous y lisons, parmi bien d'autres, cette phrase navrante : « Ma maison s'écroule, ensevelissant huit personnes... ».

On connaît le calvaire des sinistrés. Houffalize eut cependant le bonheur d'être adoptée par la Commune de Schaerbeek, qui récolta plus de deux millions de francs, des vêtements et des objets innombrables. Les sinistrés ont eu la consolation de savoir que chaque écolier de Schaerbeek avait apporté, tout ému, son obole à la grande œuvre de solidarité nationale.

La Compagnie Belge Maritime du Congo vient de lancer un navire de 11.000 tonnes, en présence de M. Maréchal, Bourgmestre de Houffalize, et de M. le Docteur Dejase, Bourgmestre de Schaerbeek. Nouvel hommage à la petite ville meurtrie, à ses morts, à ses souffrances, à ses ruines — pauvres et tristes ruines, encadrées de belle nature ardennaise !

Maurice COSYN.

VIEILLES MAISONS D'ARDENNE

Vieilles maisons d'Ardenne...

Leurs sombres murs de moellons irréguliers arrachés au terroir, leur toit de chaume ou de petites ardoises disent avec éloquence qu'elles sont nées d'un sol ingrat et âpre. Leur silhouette basse et large, accrochée au sol, est faite pour résister aux assauts de l'hiver.

Elles sont un souvenir de la vie de jadis, dans les clairières rocailleuses de la grande Forêt, sur les hauts plateaux exposés à la bise, dans les vallées étroites.

L'Ardenne n'a ni cathédrales, ni beffrois. Ses abbayes sont rares, ses églises modestes. Dans cette région pauvre en monuments, les vieilles maisons prennent la force d'un symbole: elles évoquent la vie séculaire d'un peuple de bûcherons, de sabotiers, d'ardoisiers, de bergers et de petits cultivateurs, disséminés parmi de vastes solitudes presque désertes. Elles sont les humbles monuments de cette terre.

Hélas ! les vieilles maisons s'en vont. L'offensive des Ardennes a précipité leur disparition. Il en reste certes, mais la plupart sont menacées de ruine ou de modernisation brutale.

Le Gouvernement a décidé de ne plus assurer le classement des habitations appartenant à des particuliers. Plus rien ne les protège et il semble que l'Ardenne, en ce domaine comme en d'autres, subisse une grave menace.

De toutes parts, on nous signale telle ou telle maison, spécialement intéressante, menacée de banalisation. « Votre association est la seule capable de sauver ce souvenir du passé », nous écrit-on. Pussions-nous ne pas être les seuls à nous intéresser à une telle œuvre de sauvegarde !..

Certains propriétaires, cependant, soucieux de garder à leur maison leur beauté ancienne, les

conservent jalousement dans leur état primitif ou entreprennent des restaurations dans le même esprit.

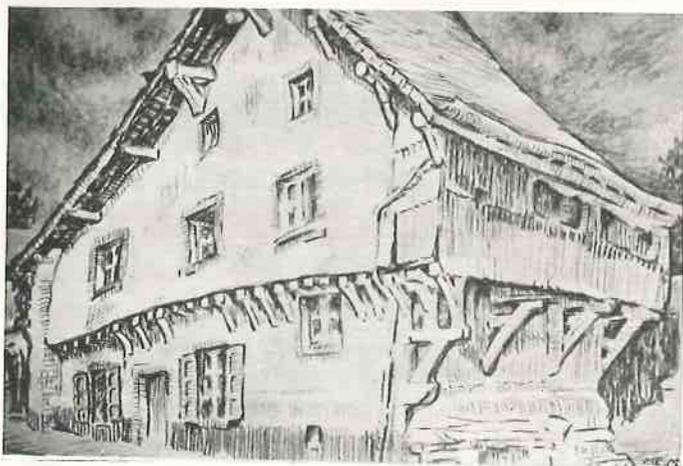
Devant une telle menace, nous ne saurions rester indifférents — bien que notre but essentiel soit la protection de la nature sauvage. Nous avons décidé d'agir et d'assumer la conservation de quelques constructions intéressantes menacées. Nous avons immédiatement acquis la conviction que notre effort serait soutenu en haut lieu.

Afin de conserver au petit village de LESSE (Haute Lesse) sa saveur, nous y avons acheté une vieille bâtisse, fortement endommagée, d'un rare pittoresque. Les travaux de restauration sont commencés.

Nous venons de procéder à une autre acquisition : les touristes séjournant à Martelage connaissent cette maison surélevée, à laquelle on accède par un primitif escalier de pierre d'ardoise ; souvent des peintres plantaient leur chevalet devant cette bâtisse d'un autre âge. Quand des passants s'arrêtaient surpris, les gens de l'endroit leur expliquaient : « C'est la plus vieille maison de Martelage ».

Cette vénérable demeure allait subir une transformation radicale ; nous l'avons achetée. Nous veillerons à ce qu'elle devienne le symbole de la vie de jadis, dans cette région si belle et si hospitalière de la Haute Sûre. Nous allons y reconstituer un intérieur d'ouvrier ardoisier du temps passé (car nous sommes dans le pays des ardoisières).

Nous en ferons un MUSEE DE FOLKLORE DE LA HAUTE SURE. Nous n'y grouperons pas de collections, mais nous réaliserons ce qu'il est convenu d'appeler, dans les pays scandinaves, un « musée de plein air ».



MAISON A GRUPONT

Le pignon en charpente et torchis se retrouve dans le voisinage (Resteigne, Haute-Lesse) mais l'étage saillant, la toiture débordante et la galerie latérale semblent révéler une inspiration étrangère à l'Ardenne. Cet ensemble d'un étonnant pittoresque ne mérite-t-il pas d'être sauvegardé ? La Commission Royale des Monuments et des Sites vient d'en obtenir le classement, à titre exceptionnel.



Photo R. Naret.

Le Musée de la Haute-Sûre, à Martelange.
Murs épais, crépis de blanc ; petites fenêtres ; chambres basses sous plafonds à grosses poutres de chêne ; escalier extérieur en pierre d'ardoise, donnant accès au rez-de-chaussée surélevé — surélevé par rapport au chemin, mais en contrebas par rapport au jardin (dont le niveau dépasse le premier étage !).

Notre initiative a rencontré dans la région des sympathies agissantes. La presse a accueilli le projet avec enthousiasme. M. Clerdent, Gouverneur de la Province, et les personnalités locales nous ont accordé un appui sans réserve. Le Syndicat d'Initiative de Martelange a multiplié ses démarches. Une souscription fut ouverte, car chacun admet que l'effort financier d'ARDENNE ET GAUME doit porter avant tout sur la création de grands Parcs Nationaux et sur les acquisitions importantes que ces réalisations entraînent.

Les souscriptions affluèrent dès les premiers jours et le total ne tarda pas à atteindre 20.000 fr, sans compter les dons en nature. Les personnalités locales, industriels, hôteliers, commerçants répondirent à notre appel et à l'appel du Syndicat d'Initiative de Martelange.

Nous tenons à souligner l'appui touchant que la jeunesse de Martelange et des hameaux voisins a apporté à notre entreprise. L'obole

des enfants atteint MILLE FRANCS !... Nous tenons, à cette occasion, à rendre hommage au personnel enseignant, digne de tous les éloges.

NOUS ADRESSONS A NOS MEMBRES UN PRESSANT APPEL : nous leur demandons de se joindre aux premiers souscripteurs, en faisant un versement, même minime. Que les admirateurs de l'Ardenne nous apportent leur appui ! La jeunesse et la population de Martelange ont soutenu de façon exceptionnelle notre initiative. Nous espérons que de nombreux Belges se joindront à elles.

Les versements doivent être effectués au Compte Chèques postaux n° 1695.93 d'ARDENNE ET GAUME, Bruxelles, en indiquant : pour la maison de Martelange.

Musée de Folklore de la Haute-Sûre

COMITE DE PATRONAGE :

- MM. RONGVAUX, Ministre des Communications et du Tourisme ;
 CLERDENT, Gouverneur ;
 VAN DEN CORPUT, Gouverneur honoraire ;
 KIESEL, Commissaire d'Arrondissement ;
 l'Abbé J. KANIVE, Doyen de Martelange ;
 l'Abbé Ch. DUBOIS ;
 Mlle KESSELER, Préfète du Lycée de Bruxelles ;
 MM. BERTRANG, Gouverneur du Musée archéologique d'Arlon ;
 SCHEURETTE, Premier Président honoraire à la Cour d'Appel de Liège ;
 MONS, Président à la Cour d'Appel de Liège ;
 DONNER, industriel, Martelange ;
 ROTHER, industriel, Martelange ;
 Docteur WEBER, Martelange ;
 Docteur LENGIER, Strainchamps ;
 MOLITOR, directeur de l'Institut Molitor, Attert.



La plus vieille maison de Martelange.
 D'après un tableau de Jacqueline MICHAELIS.

Les Roches Noires.

La falaise des Roches Noires, à Comblain-au-Pont, acquise par notre association et érigée par elle en parc national, vient d'être classée par la Commission Royale des Monuments et des Sites.

Notre conseil d'administration a désigné M. Bouffa, secrétaire communal de Comblain-au-Pont, en qualité de conservateur du Parc national des Roches Noires. M. Deloge, garde assermenté, assume la surveillance de la réserve.

Parc National de Poilvache.

La saison touristique était déjà en cours quand M. de Lhoneux, propriétaire, nous a confié la gestion de cet ensemble si admiré de rochers, de forêts et de vestiges du passé. Nous avons donc été obligés d'assurer la visite, remettant à l'an prochain la mise au point d'une organisation nouvelle.

Nous avons reçu, du 10 juillet au 30 septembre, un total de 2000 personnes. Nous étudions une nouvelle organisation, qui permettra aux visiteurs de se rendre compte des caractères géologiques et biologiques du massif rocheux de Poilvache, des imposants vestiges de la vieille forteresse des Comtes de Namur et des vues incomparables que l'on y découvre.

Réserve de Torgny.

Notre Conseil d'administration a confié à M. Fouss, administrateur d'Ardenne et Gaume, la charge de Conservateur de notre réserve scientifique de Torgny. M. Fouss est Professeur à l'Ecole normale de Virton et il est le fondateur de l'admirable *Musée gaumais*.

Jeunesse et Nature.

Le premier « Voyage de début de vacances », organisé par les JEUNESSES TOURISTIQUES, a eu lieu du 16 au 19 juillet dernier. Les 45 participants ont parcouru en détail les défilés et les forêts de la Haute Sûre, entre Martelange et Esch, et ont logé à la nouvelle Auberge de Jeunesse de Neumühle.

Les JEUNESSES TOURISTIQUES, créées à l'initiative du département de l'Instruction publique de Bruxelles et de divers faubourgs, élaborent un programme de voyages pour 1947, un service d'échange de jeunes gens et jeunes filles, en vue de l'étude des langues, etc. Le siège de l'association est à l'Office de Tourisme, Hôtel de Ville, Bruxelles.

Ville de Bruxelles.

Le Département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles organise, comme les années précédentes, un cours public et gratuit de *Protection de la Nature* (dix conférences avec projections), donné par notre Secrétaire général, M. Cosyn.

Nominations.

M. le Professeur BOULLENNE, président de notre association, a été nommé membre de la *Society for the Preservation of the Fauna of the British Empire*.

M. Lucien CHRISTOPHE, administrateur d'Ardenne et Gaume, a été nommé Directeur général des Beaux-Arts, au Ministère de l'Instruction publique.

M. Henri JANNE, administrateur de notre association, ancien Commissaire général du Tourisme, a été désigné en qualité de Directeur général au Ministère du Rééquipement national.

M. VAN BENEDEN membre de notre Comité de Propagande vient d'être nommé membre du Conseil Supérieur de la Chasse.

Dégâts à Furfooz.

Depuis de longues années, la Commune de Furfooz interdit la libre circulation vers les cavernes et les sites qui constituent le Parc National actuel et autorise uniquement la visite, sous la conduite d'un délégué de l'Administration Communale. En prenant cette mesure, la Commune désirait mettre fin aux dégradations nombreuses constatées sur son territoire, qui est très fréquenté.

Depuis que nous assumons la gestion et la surveillance de ce territoire, nous avons pu constater le bien-fondé de cette mesure. Mais devant les dégâts de plus en plus nombreux, nous devons prendre des mesures très sévères.

L'on est confondu devant l'attitude de certains touristes. Que penser de cet intellectuel irrésolu, qui pénètre sans autorisation dans le territoire, bouscule d'anciens murs, fouille à tort et à travers, mélange les couches remuées, rendant toute fouille ultérieure confuse et infructueuse ?

Comment apprécier ces groupes d'excursionnistes qui au moment de se restaurer, s'installent dans une caverne préhistorique, à l'instar de l'homme paléolithique, sauf qu'ils y sèment une quantité de boîtes vides et de papiers ?

Et ces vandales qui massacrent des arbres, qui dégingolent les pentes en y provoquant des vilaines coulées d'éboulis et en arrachent une végétation parfois précieuse et toujours belle.

Les mesures les plus sévères qu'imposent la protection et la conservation de ce site seront prises.

Tourisme.

Le Département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles vient d'installer un Office de Tourisme, à l'Hôtel de Ville. Ce bureau fournit les renseignements aux touristes et se tient à la disposition du personnel enseignant des écoles pour leur fournir toutes indications relatives aux voyages de fin d'année. Notre Secrétaire général, M. Maurice Cosyn, a été désigné comme chef de ce nouveau service.

L'Ardenne commercialisée.

Les vallées ardennaises comprennent, en général, une étroite bande de prairies naturelles, que l'homme s'est efforcé d'élargir, en aménageant des canaux d'irrigation. Ces prés apportent au paysage ardennais une note de fraîcheur et ménagent de charmantes perspectives ; les rives du ruisseau sont parées d'aunes, de roseaux, d'iris, de trèfles d'eau, etc.

Mais les temps ont changé. Les propriétaires ne fauchent plus le foin des prés éloignés ; ils les abandonnent ou, plus souvent, les couvrent de plantations régulières et serrées d'épicéas. Ces résineux tuent la végétation du sous-bois et le petit monde d'insectes qui y vivent. Les poissons souffrent de cette disparition et désertent les parages. De telles plantations suppriment toute vue et enlèvent tout intérêt à la promenade. C'est comme un deuil qui frappe la vallée.

Cette « mise en valeur » des prairies nous donne la perspective d'une Ardenne défigurée, triste, avec des vallées « fermées », des plantations alignées : nous n'aurons bientôt plus qu'une Ardenne commercialisée.

Les Eaux et Forêts recourent aux résineux avec modération ; cette industrialisation est l'œuvre des particuliers.

Tel est le danger nouveau qui menace l'Ardenne ; il intéresse le naturaliste, le promoteur, le pêcheur... Ce danger s'ajoute à d'autres et montre l'urgence de la création des parcs nationaux en Ardenne, mis à l'étude par notre association. Il y va de l'avenir de notre flore, de notre faune, de nos paysages et du tourisme national.

La commune de Robertville a planté des résineux aux abords de la Fagne wallonne : ses sources d'eau potable sont tariées. Il est notoire que le régime des ruisseaux issus de territoires où les fagnes ont été plantées devient torrentiel.

Le problème a été évoqué récemment dans un article publié dans la *Nation belge*, sous la signature E. H. « Il est notoire que les résineux sont néfastes au point de vue du régime des eaux, tant des eaux de surface, en tuant systématiquement toute la végétation des sous-bois dont le rôle d'éponges absorbantes et régulatrices est bien connu, que des eaux profondes, vu le développement important du système des racines des résineux, vu leur besoin impérieux d'eau nourricière, vu leur exsudation. Là où les résineux dominent, les sources tarissent, les cours d'eau se ramènent rapidement à de minces filets, souvent à sec, en été et torrentueux en hiver. »

Bibliographie

AFRIQUE TERRE QUI MEURT, par J.-P. HARROY.

M. J.-P. HARROY est bien connu de tous ceux qui, dans notre pays, s'intéressent à la protection de la nature. Il assume avec dévouement et compétence les fonctions de Secrétaire général à l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge.

Dans l'ouvrage remarquable qu'il a publié en 1944, M. Harroy étudie tous les problèmes se rapportant à la dévalorisation des terres arables africaines.

Dans une première partie, il met en relief les processus de formation et d'entretien des sols. La deuxième partie est consacrée à la dégradation des sols africains. La troisième étudie les causes de ce déséquilibre ; la quatrième et la cinquième montrent la transformation apportée par le blanc dans la vie et dans l'économie des indigènes d'Afrique. Enfin dans la dernière partie, l'auteur décrit les moyens propres à redresser cette situation et la mise en application des remèdes.

« Depuis que des efforts plus grands sont demandés à la fertilité des sols africains, appelés à nourrir des collectivités humaines plus nombreuses et à alimenter des courants d'exportation de création récente, cette fertilité décroît, allant même jusqu'à disparaître complètement par endroits, en même temps que se dégrade la couverture végétale naturelle des terrains superficiels.

« A priori, l'observateur est frappé par le caractère soudain de l'apparition de ces processus de dégradation.

« Ce bouleversement, dont les naturalistes sont aujourd'hui émus à juste titre, et qui suscite depuis peu un courant énergique de réaction en faveur d'une protection efficace de la nature africaine, coïncide chronologiquement avec la colonisation européenne dont il semble dès l'abord être une conséquence.

« Ce tableau fera sentir à tous ceux qui prennent part à la mise en valeur de l'Afrique que malgré leurs apparentes réussites, les débuts de la colonisation sur le continent noir n'ont encore été qu'un premier essai malhabile d'apprenti-sorcier, qui a mis en mouvement des forces redoutables dont il doit pénétrer les secrets bien plus intimement qu'il ne l'a fait jusqu'ici, s'il veut garder l'espoir d'en redevenir un jour le maître. »

Ce livre, qui est un véritable cours, fait par un de ceux qui connaissent le mieux l'Afrique et le Congo a sa place dans toutes les bibliothèques scientifiques des biologistes et des économistes.

Aux éditions M. Hayez, Bruxelles.

EPISODES D'HISTOIRE NATURELLE AU PARC NATIONAL SUISSE, par A. PICTET.

L'auteur y décrit les aspects les plus variés du Parc National Suisse de l'Engadine et y pose nettement le problème de l'homme civilisé agissant dans la Nature :

« Au temps de l'origine des espèces, la survie dépendait de conditions purement naturelles. L'Homme n'intervint qu'à une époque tardive, alors que l'équilibre biologique s'était établi en raison des circonstances ambiantes créées au cours des siècles et avait acquis un certain degré de stabilisation. Toutefois le rôle de l'Homme comme élément participant à l'intensité de la destruction fut longtemps sans action sur l'équilibre biologique établi ; il ne prit corps qu'avec le développement graduel de la civilisation. »

Dans un chapitre bien séduisant, l'auteur nous montre par exemple l'évolution des vastes prairies du Parc National de l'Engadine, précédemment fauchées et parcourues par le bétail, constituées surtout de Graminées. Depuis la création du Parc, il n'y eut plus ni fauchage ni pâturage intensif et la désagrégation des prairies artificielles donna d'abord à celles-ci un aspect désertique par l'accumulation de chaume et d'humus, puis sur celui-ci se reforma la prairie alpine avec ses multiples fleurs colorées.

Dans un autre, l'évolution de la forêt qui n'est plus jardinée, mais laissée entièrement sous le jeu des forces naturelles, amène ces réflexions chez M. Pictet :

« Depuis trente ans donc, les arbres déracinés jonchent le sol de distance en distance, orientés le plus souvent dans le sens du vent dominant. En certains endroits plus exposés, par exemple dans les couloirs et les combes, ils se sont accumulés d'année en année ;

» Et c'est la science qui en profite.

« On n'a nulle idée de la somme d'observations utiles qui se peuvent retirer de l'étude d'une forêt au Parc National, si chaotique qu'elle puisse paraître. Observations d'ordre botanique, zoologique, écologique, faunistique, toutes observations inédites. »

Tous les chapitres de ce livre sont consacrés à des sujets palpitants d'intérêt : entomologie, équilibres naturels de la vie, ruptures d'équilibre, couvert forestier, psychologie animale, etc...

Tous contiennent des enseignements.

Tous sont à lire avec attention.

Un livre que tous, les jeunes surtout qui s'intéressent à la Nature, doivent posséder.

Aux éditions La Frégate, Genève.

LES HAUTES FAGNES, Guide scientifique, historique et pratique.

M. André VLECKEN, fagnard bien connu, collaborateur de feu Albert Bonjean, vient de publier un ouvrage de grand intérêt, qui rendra les plus grands services aux nombreuses personnes s'intéressant aux Hautes Fagnes. Fruit d'un labeur considérable, l'œuvre de M. Vlecken expose les problèmes soulevés par le plateau de la Baraque Michel : la géologie, les hypothèses relatives à l'origine des fagnes, le climat, la flore et la faune subalpines, le problème des plantations, les propriétés des sphaignes et de la tourbe, l'histoire des chemins fagnards, les monuments de la fagne et, enfin, des renseignements pratiques fort précieux. Le volume, agréablement illustré, trouvera sa place dans toutes les bibliothèques.

Aux éditions VINCHE, Verviers.

EDITIONS DES NATURALISTES BELGES.

L'association LES NATURALISTES BELGES, l'une des plus puissantes du genre en Belgique, poursuit depuis de longues années une œuvre de vulgarisation scientifique qui mérite beaucoup d'éloges. Nous tenons à recommander à nos lecteurs les publications de ce groupement si actif :

Animaux et plantes d'aquariums et terrariums,	(15 fr.)
Les Mollusques de Belgique, par E. VONCK.	(15 fr.)
Les Protozoaires, par B. DE GEEST.	(30 fr.)
Généra des Basidiomycètes, par M. BEELI.	(25 fr.)
Regarde, Promenades dans la campagne et observations d'histoire naturelle dans le cours de l'année, par F. BROCHER.	(25 fr.)
Les animaux de la Belgique, par le professeur Aug. LAMEBRE, les 4 tomes . . .	(160 fr.)
Histoire des Plantes de la Belgique, par A. VLEMINCK, les 2 tomes	(60 fr.)
L'Aquarium des chambres, par le Docteur BROCHER.	(80 fr.)
Nos Lichens, par P. DUVIGNEAUD.	(15 fr.)
Nos Russules, par P. HEINEMAN.	(15 fr.)
La détermination des Ordres et des Familles des Phanérogames, par M. HOMÉS	(7,50 fr.)
Les Sphaignes, par C. VANDEN BERGHEM	(15 fr.)
Guide de l'Amateur de Champignons, par M. BEELI.	(20 fr.)
Guide pour l'étude microscopique des Champignons supérieurs, par P. HEINEMANN.	(10 fr.)

Pour obtenir ces ouvrages, s'adresser aux Naturalistes Belges, 22 A, place de l'Industrie, Bruxelles. C. C. P. 282.228. - Joindre 1 fr. pour frais d'envoi.

LE GENIE DU RUISSEAU, par Adrien DE PREMORÉL (Ed. Labor, Bruxelles).

Ceux qui aiment l'Ardenne apprécient les ouvrages de M. Adrien de PRÉMORÉL, qui évoquent, dans une belle langue, la vie sauvage de nos forêts.

Un nouveau livre, *Le Génie du Ruisseau*, vient de paraître. Nous y retrouvons de nombreuses notations, fruit d'une longue observation. En voici une, parmi bien d'autres : « Le sanglier allait à l'aventure, faisant des haltes nombreuses et, perplexe, repartait parfois d'un trot saccadé. Voletant au-dessus de lui, un geai le suivit avec ténacité, l'accabla d'injures... »

MAISONS DE SPORTS

accordant leur appui à ARDENNE ET GAUME :

BRUXELLES : *Disy Sports* : 40, rue Montagne aux Herbes Potagères.

Harker's Sports, 51, rue de Namur.

Le Campeur, 169, rue Royale.

Van Calck, 46, rue du Midi.

LIEGE : *Gausset, R.*, 33, boulevard d'Avroy.

Potier, 72, rue des Guillemins.

RESTAURANTS ET HOTELS

accordant leur appui à notre association.

ALLE-SUR-SEMOIS : *Hôtel du Fief de Liboichant. Pension Van Thielt.*

ANSEREMME : *Hôtel du Brochet. Hostellerie ardennaise.*

ARLON : *Grand Hôtel du Luxembourg. Hostellerie de l'Écu de Bourgogne. Hôtel du Parc.*

BAUCHE-EVREHAILLE : *La bonne auberge.*

BIGONVILLE (Grand-Duché) : *Hôtel Molitor.*

BODANGE, par Martelange : *Hôtel de la Sère.*

BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site.*

BOMAL (Juzaine) : *Hôtel du Vieux Moulin.*

BOUILLON : *Hôtel de la Gare. Hôtel du Château-Fort.*

BRUXELLES : *Hôtel Albert I (pl. Rogier). Restaurant Anspach (rue J. Van Praet, Bourse). Rôtisserie Ardennaise (Bd Ad. Max).*

CHAMPLON : *Hostellerie de la Barrière.*

CHINY-sur-Semois : *Hôtel des Comtes de Chiny.*

COMBLAIN-LA-TOUR : *Hôtel du Parc.*

CORBION-sur-Semois : *Hôtel des Ardennes.*

COUVIN : *Hôtel Moderne. Home de jeunesse « la Thiérache ».*

DAVERDISSE : *Hôtel du Moulin.*

DINANT : *Hôtel Herman.*

EREZEE : *Hôtel de la Clairière.*

FLORENVILLE : *Hôtel Central. Restaurant Ed. Salpétier. Hôtel de France. Hôtel Select.*

GRUPONT : *Hôtel Kinet.*

HAN-sur-Lesse : *Hôtel Belle-Vue.*

HASTIERE : *Hôtel des Familles.*

HAUT-FAYS (lez-Gedinne) : *Hôtel des Ardennes.*

HOTTON-sur-Ourthe : *Hôtel de la Vallée.*

HOUFFALIZE : *Hôtel Gai-Séjour.*

HOUYET : *Château d'Ardenne.*

LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur. Hôtel des Bruyères.*

LAVACHERIE-sur-Ourthe : *ancien Hôtel Collard.*

MAISSIN (Haute Lesse) : *Hôtel du Commerce.*

MARTELANGÉ : *Hôtel de la Maison rouge. Hôtel de la Gare.*

MARTELANGÉ-Grumelange : *Au Canard sauvage.*

MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*

NADRIN (Hérou) : *Hôtel des Ondes. Hôtel du Point de Vue.*

NAMUR : *Hôtel de la Porte de Fer. Hôtel de Rome.*

NEUFCHATEAU : *Café J. Devaux, Grand Place.*

NEUPONT (par Halma) : *Hôtel Beau-Séjour.*

POUPEHAN-sur-Semois : *Hôtel de la Semois.*

REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Étrangers. Hôtel Belvédère.*

ROCHFORT : *Grand Hôtel du Centre.*

ROCHEHAUT-sur-Semois : *Hôtel Moderne.*

SART-lez-Spa : *La Sapinière.*

SPRIMONT : *Hôtel du Repos des Chasseurs.*

STAVÉLOT : *Hôtel d'Orange.*

TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*

VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines. Hostellerie de la Semoy.*

WAULSORT : *Grand Hôtel Regnier.*

Le présent numéro est le dernier de l'année 1946. Le n° suivant paraîtra en janvier 1947 ; la publication est trimestrielle. Nos membres recevront donc quatre numéros en 1947 (valeur : 100 francs).

Nos membres apprécient l'intérêt et la présentation luxueuse de notre revue. Beaucoup d'entre eux ont bien voulu nous l'écrire. Cette revue exige beaucoup de soins et entraîne de lourdes dépenses. D'autre part, notre activité se développe et nos interventions financières en vue de la sauvegarde de certains territoires intéressants et sauvages se multiplient. A ce jour, elles atteignent un million de francs.

Nous adressons à nos dix mille membres un PRESSANT APPEL ; nous leur demandons instamment, dans l'intérêt supérieur de l'Ardenne, de la Nature et de la Belgique, de nous rester fidèles, de soutenir notre action et de nous permettre de poursuivre nos acquisitions de sites sauvages.

Nous demandons à nos membres de virer sans retard leur cotisation pour 1947 modifiée comme suit par une décision du Conseil d'administration, le 29 novembre 1946.

- Membre protecteur : 1.000 francs.
- Membre collaborateur : 200 francs.
- Membre adhérent : 100 francs.
- Membre sympathisant : 25 francs (donne droit à un seul n° de la revue).

Compte Ch. P. 16.95.93 d'Ardenne et Gaume à Bruxelles.

AVANTAGES : Service de la revue. — Réductions de 50 % environ à l'entrée de nos parcs nationaux, de nos musées, des grottes, etc. Voyages. Excursions. Conférences.

Librairies qui se recommandent

pour leur assortiment d'ouvrages relatifs à l'Ardenne et à la Gaume.

- Arlon :** LIBRAIRIE EVERLING.
- Bastogne :** LIBRAIRIE CROISY.
LIBRAIRIE DEPIENNE.
- Bruxelles :** LA GRANDE LIBRAIRIE BELGE (Shell Building), 62, rue Ravenstein.
LIBRAIRIE DES BOULEVARDS, 39a, Place de Brouckère.
LE CAMPEUR, 169, rue Royale.
LIBRAIRIE DU CARREFOUR, 59, rue de la Paix.
GALERIES ET GRAND BAZAR DU BOULEVARD ANSPACH.
LIBRAIRIE MEURICE, 26, rue de la Montagne.
LIBRAIRIE MINERVE, 7, rue Willems.
LIBRAIRIE MOENS, A. Leclercq, success., 23-27-29, rue Saint-Jean.
LIBRAIRIE MONDIALE, 24-25, Grand-Place.
LIBRAIRIE « NOS AMIS », 2, rue de la Reimette.
LIBRAIRIE DES SCIENCES (Robert Stoops, éditeur), 76-78, Coudeberg.
LIBRAIRIES VANDERLINDEN, 87, rue du Midi, et 17, rue des Grands Carmes.
- Charleroi :** LIBRAIRIE DE LA BOURSE, 6, rue du Collège.
- Chimay :** LIBRAIRIE HUBERT-MACQ, Grand-Place.
- Dinant :** LIBRAIRIE PATINET, rue Grande.
- Jodoigne :** LIBRAIRIE MATHIEU.
- Huy :** LIBRAIRIE PREVOT, 2, rue des Augustins.
- Libramont :** LIBRAIRIE SULBOUT.
- Liège :** GRAND BAZAR DE LA PLACE SAINT-LAMBERT.
LIBRAIRIE HALBART, 1, rue du Vertbois.
LIBRAIRIE HENRY, 21, rue du Pont d'Ile.
- Namur :** LIBRAIRIE HERO, avenue de la Gare.
- Saint-Hubert :** LIBRAIRIE DELOR, 8, rue du Mont.
LIBRAIRIE GOFFLOT, 15, rue Herman.
- Verviers :** LIBRAIRIE BOUMAL, place Verte.
LIBRAIRIE VINCHE, 27, rue de l'Harmonie.

ARDENNE ET GAUME

A. S. B. L.

Siège Social :

581, Boulevard de Smet de Naeyer
BRUXELLES II Téléphone : 25.33.10
C. C. P. : 169593, Bruxelles.

Conseil d'Administration :

Président : R. Bouillenne, Professeur à l'Université de Liège.

Vice-Président : Baron de Selys-Longchamps, Secrétaire perpétuel de l'Acad. Royale de Belgique.

Administrateurs :

MM. P. Brien, Professeur à l'Univ. de Bruxelles ; Breuer, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire ;

L. Christophe, Directeur au Ministère de l'Instruction publique ;

De Vadder, Secrétaire Général de la Fédération Nationale pour la Protection de la Nature ;

l'Abbé Dubois, Professeur honor., archéologue ; Fourmarier, Professeur à l'Université de Liège ;

Fouss, Professeur à Virton, Conservateur du Musée gaumais ;

J. François, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du Vieux-Liège ;

Frémineur, Président des Naturalistes Belges ; Freyens, Professeur à Verviers, Président des Amis de la Fagne ;

H. Janne, Commissaire génér. ff. du Tourisme ; Mlle M. Lefèvre, Directeur du Séminaire de Géographie de l'Université de Louvain ;

Mayné, Professeur à l'Institut Agronomique de Gembloux ;

Ponthière, délégué des Amis de la Fagne ; Robyns, Professeur à l'Université de Louvain ;

Rosseels, Directeur général des Eaux et Forêts ; F. Rousseau, Conservateur aux Archives de l'Etat, à Namur ;

Soreil, Chargé de cours à l'Université de Liège ; Tulippe, Professeur à l'Université de Liège ;

Van Straelen, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle et Prof. à l'Univ. de Gand ;

C. Verlinden, Ingénieur A. I. Lg.

Secrétaire général : M. Cosyn, Ingénieur A. I. Br.

Inspecteur scientifique : P. Deuse, Assistant à l'Université de Liège.

Trésorier : R. Walot.

TYPO



LITHO

OFFSET

IMPRIMERIE DESOER

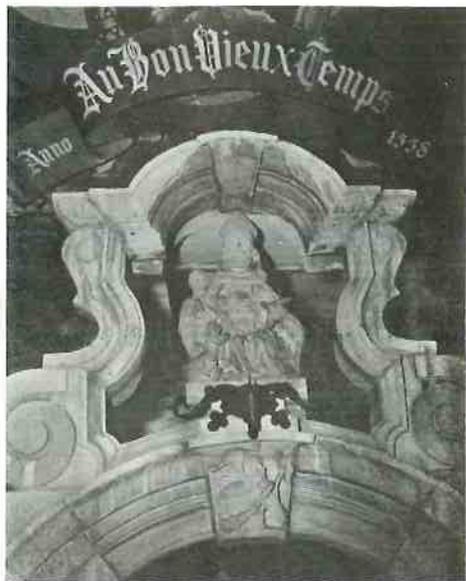
SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : 6.500.000 FRANCS

21, rue Ste-Véronique, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 647.48



TRAVAUX PUBLICITAIRES ET ARTISTIQUES . ANNUAIRES
ÉDITIONS DE LUXE ET ORDINAIRES . TRAVAUX COMMERCIAUX
REVUES . PÉRIODIQUES



à l'enseigne du

BON VIEUX TEMPS

12, rue Marché aux Herbes, Bruxelles
(Impasse Saint-Nicolas) - Téléph. : 18.01.64

Propriétaire : MAURICE BAEKE

Ses Consommations de Choix

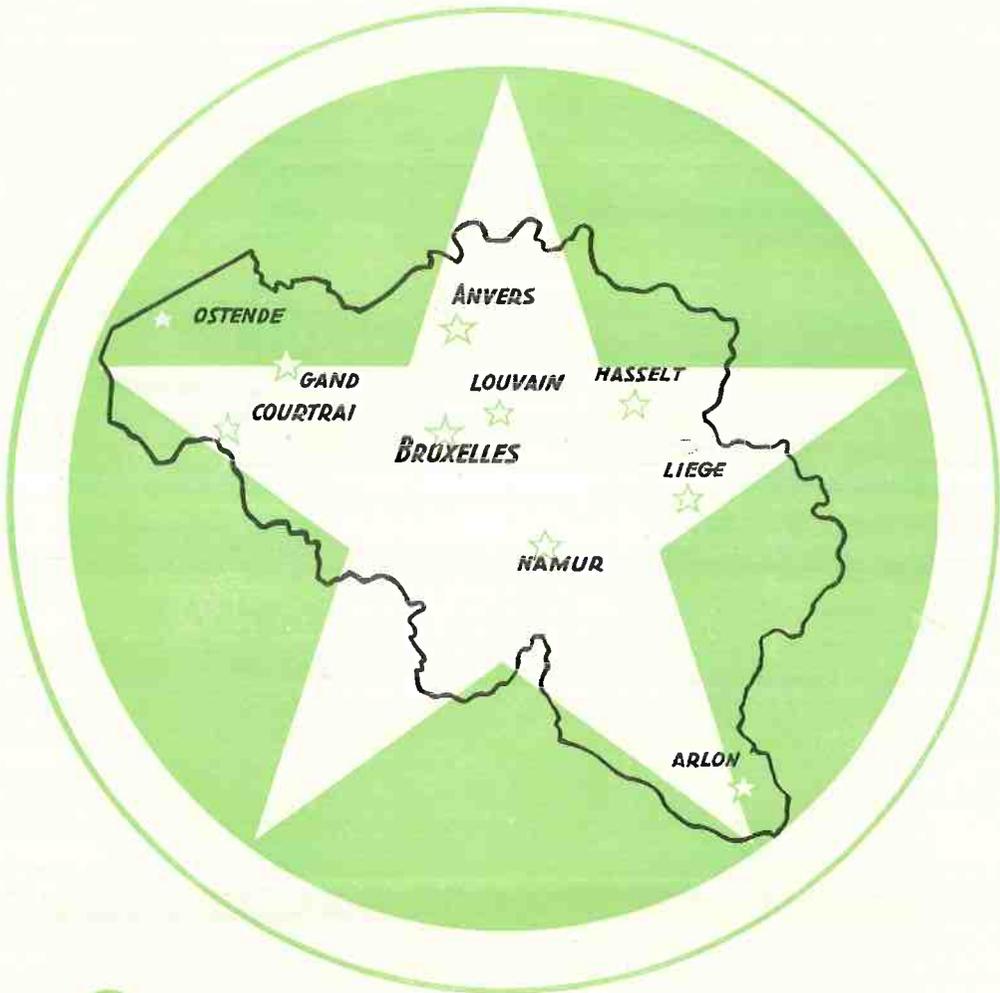
À deux pas de la Grand'Place, au long de l'ancienne route marchande, l'actuelle rue Marché aux Herbes, au n° 12, portant l'enseigne du BON VIEUX TEMPS, une réminiscence des siècles passés offre aux touristes une opulente reconstitution des vieilles auberges de chez nous.

C'est aux abords de ce « Steenweg » qu'au XIV^e siècle déjà se réunissaient les riches marchands et les personnages de la cour des Ducs Souverains, c'est donc en plein centre du Vieux Bruxelles, au fond d'une impasse pittoresque, que s'ouvre la porte accueillante de l'auberge du BON VIEUX TEMPS, placée sous la protection du Saint homme qui a nom Nicolas, et ce en sa qualité de patron des marchands qui élevèrent en son honneur l'église qui se dresse en face.

Une remarquable collection de vitraux et d'objets d'arts anciens complète harmonieusement ce cadre où brille la glorieuse devise de « Brabant au Riche Duc ».

C'est aussi dans ces murs vénérables que la Grande Gilde des Métiers de Bruxelles en Brabant a établi son siège et que se rencontrent ceux qui ont voué un culte aux glorieuses traditions du passé.

L'Étoile



Rayonne sur toute la Belgique

SES POLICES D'ASSURANCES PROCURENT
LES INDEMNITES MAXIMA EN UN MINIMUM DE TEMPS

L'ÉTOILE S.A.

21, RUE DES CHARTREUX, A BRUXELLES

ANVERS • LIEGE • GAND • COURTRAI

POUR VOS ASSURANCES ACCIDENTS DE TRAVAIL :

LA CAISSE COMMUNE LE SYNDICAT GÉNÉRAL AGRÉÉE EN 1905